

Numéro 191 du 4 mars 1985 - 12FF - 85FB - 4FS

INPRECOR

INTERCONTINENTAL PRESS

DOSSIER :
Les femmes contre
la discrimination
au travail



BRESIL

Les forces politiques au lendemain de la victoire
de Tancredo Neves

Sommaire du numéro 191 du 4 mars 1985

3	FRANCE	Après le 25e congrès du PCF	Francis SITEL
7	JAPON	Les femmes refusent la discrimination dans l'emploi	« FEMMES DE SAITAMA CONTRE LA GUERRE »
12	MEXIQUE	Interview de deux dirigeantes du PRT	Interview de Gerry FOLEY
15	URUGUAY	Témoignage d'une femme libérée des prisons de la dictature, membre du PST	DOCUMENT
18	BRESIL	Les forces politiques au lendemain de la victoire de Tancredo Neves	Joao MACHADO
24		NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE	
		REPUBLIQUE DOMINICAINE : La LCR intègre le Bloc socialiste. YUGOSLAVIE : Procès de Belgrade, le pouvoir recule. AUSTRALIE : le 10e congrès du SWP. EGYPTTE : Répression contre la gauche révolutionnaire.	
26	Ive INTER-NATIONALE	Déclaration du Secrétariat unifié (SU) sur le 12e congrès mondial, déclarations du 12e congrès mondial sur la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Nouvelle-Calédonie, la Syrie et le Japon	DOCUMENTS
28	ETATS-UNIS	Déclaration du 12e congrès mondial sur les mobilisations du 20 avril	DOCUMENT

Les articles signés ne représentent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.
Les articles non signés expriment les positions du Secrétariat unifié de la IVE Internationale.

ABONNEMENT
25 NUMÉROS
PAR AN

Chèques bancaires et chèques postaux libellés à l'ordre de « PEC », à adresser à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.

Virements bancaires à « PEC », BNP, agence Robespierre, 153, rue de Paris, 93108 Montreuil. France, compte numéro 230179/90.

Virements postaux à « PEC », compte chèque postal numéro 2.322.42 T Paris.

Inprecor, abonnement un an, 25 numéros,
pour tous pays. 250 FF.

Par avion : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord : 280 FF. Afrique et Amériques : 330 FF. Asie : 360 FF.

Pli fermé : France : 375 FF. Tous les autres pays (par voie de surface) : 400 FF. Pli fermé par avion : écrire à *Inprecor*.

POUR TOUT ABONNEMENT, REMPLIR CETTE FORMULE EN LETTRES MAJUSCULES

[illegible]

Numéro et Rue _____

Commune _____

[illegible]Réabonnement ☐Abonnement ☐

Pour le PCF, un congrès pas comme les autres, une crise qui ne se résout pas

LE 25e congrès du PCF s'est tenu du 6 au 10 février 1985 à Saint-Ouen, dans la banlieue parisienne. « Congrès de crise » a commenté la presse, unanime. « Congrès historique » a rétorqué Georges Marchais, qui a été reconduit au poste de secrétaire général, apparaissant ainsi comme le grand vainqueur d'un congrès qui, à en croire certains spécialistes, aurait pourtant dû signer sa perte.

Francis SITEL

L'échec électoral cuisant subi par le PCF lors des élections européennes de juin 1984 — les fameux 11 % des voix qui représentent la perte de la moitié de son électorat depuis 1974 et qui ont mis le PCF au même niveau que le Front national, l'organisation fascisante de Le Pen — ont servi de révélateur et précipité la crise que connaît le PCF (1).

Un tel déclin, qui ne se mesure pas seulement en termes électoraux, tend à engager le PCF dans un processus de marginalisation politique. Lorsqu'il s'agit de l'un des principaux partis communistes occidentaux et de l'un des quatre grands partis politiques français, une telle menace peut être mortelle. La direction du PCF en est consciente, et l'exemple de la situation du Parti communiste espagnol (PCE), ne doit pas être étranger à ses angoisses profondes (2).

Dans ces conditions, pour l'équipe dirigeante, l'enjeu est bien la sauvegarde de l'essentiel, c'est-à-dire de l'appareil du parti. Celui-ci, éprouvé par la crise et par les attaques dont il est l'objet dans le PCF et hors de celui-ci, a été durement malmené ces dernières années. Il a été contraint d'opérer plusieurs tournants brutaux : rupture de l'Union de la gauche en 1977, réconciliation en catastrophe avec le Parti socialiste (PS) à la veille de la victoire électorale de François Mitterrand, trois années de participation gouvernementale pour cautionner une politique de plus en plus ouvertement anti-ouvrière et, finalement, sortie du gouvernement en 1984... On comprend, dans ces conditions, qu'il devenait urgent pour la direction de régler un certain nombre de comptes et de rehomogénéiser l'appareil autour d'une orientation actualisée. Telle était la fonction du 25e congrès.

L'ART DE MENER UN DÉBAT

Alors qu'une révolte sourde grondait dans le parti confronté à la politique gouvernementale d'austérité, l'échec lors des élections européennes de juin 1984 a constitué un véritable traumatisme pour les militants et a obligé la direction à

Congrès historique ? L'appréciation, à condition de conserver la mesure relative des mots et des choses, n'est peut-être ni fausse ni contradictoire avec le constat difficilement niable de crise que connaît le PCF. La profondeur de cette crise, conjuguée aux efforts d'une direction empirique et retorse pour en maîtriser les effets, a produit en effet un congrès bien différent des précédents.



Marchais s'adressant à Juquin. (DR)

promettre, une nouvelle fois, un débat de fond qui risquait, dans ces conditions, d'être explosif. Fin juillet 1984, le remaniement gouvernemental — Laurent Fabius remplaçant Pierre Mauroy comme Premier ministre — a offert à la direction du PCF l'occasion de quitter le gouvernement aux moindres frais. Devant le comité central du parti de septembre, Marchais présentait, dans un long rapport, la nouvelle orientation d'un PCF dégagé du piège de la participation gouvernementale. Ce rapport constituait le document de travail de la direction du parti pour le 25e congrès convoqué pour février 1985. Ce véritable tour de force bureaucratique permettait de conclure un débat avant de l'ouvrir !

La décision de sortir du gouvernement ne pouvait que satisfaire la majorité des militants et mettre en difficulté les diverses oppositions qui s'étaient déterminées politiquement en fonction de la situation antérieure. Il s'agissait donc de s'appuyer sur la dynamique ainsi créée pour étouffer le débat qui avait éclaté au sein du parti au lendemain des élections européennes, bousculer les oppositions à la direction et imposer au parti, avec l'acceptation de la nouvelle orientation, la reconduction de l'ancienne direction.

Au terme du 25e congrès, la direction a incontestablement marqué des points. De ce point de vue, la réélection de Marchais et, à ses côtés, de l'ensemble du vieux noyau de dirigeants, prend figu-

re de symbole (3). Très discrédité, le secrétaire général, qui porte le poids des multiples tournants et des échecs de ces dernières années, apparaissait en difficulté. On avait parlé, ces dernières semaines, d'une reconduction provisoire et de façade de Marchais à son poste de secrétaire général, avec la présence à ses côtés de deux secrétaires généraux adjoints, qui auraient dû être Charles Fiterman, ancien ministre des Transports, et André Lajoinie, président du groupe parlementaire communiste à l'Assemblée nationale. Il n'en a rien été. Après avoir présenté le rapport qui a ouvert le débat au comité central de septembre, Marchais inaugura le 25e congrès par un rapport fleuve et prononça l'allocution de clôture. René Piquet, chargé de présenter devant le congrès la liste des candidatures au comité central, glissa dans son rapport,

1. Voir l'article de Jean Lantier, « Le déclin spectaculaire du PCF », dans *Inprecor* numéro 187 du 7 janvier 1985, consacré aux partis communistes européens.

2. Voir l'article de Miguel Romero, « Le Parti communiste espagnol à la dérive », dans *Inprecor* numéro 187 du 7 janvier 1985.

3. Le « nouveau » secrétariat du comité central (véritable direction du parti) est composée de Charles Fiterman, Maxime Gremetz, André Lajoinie, Paul Laurent, Georges Marchais, Gisèle Moreau, Gaston Plissonnier. A ces membres du précédent secrétariat est venu s'adjoindre un nouveau, Jean-Claude Gayssot.

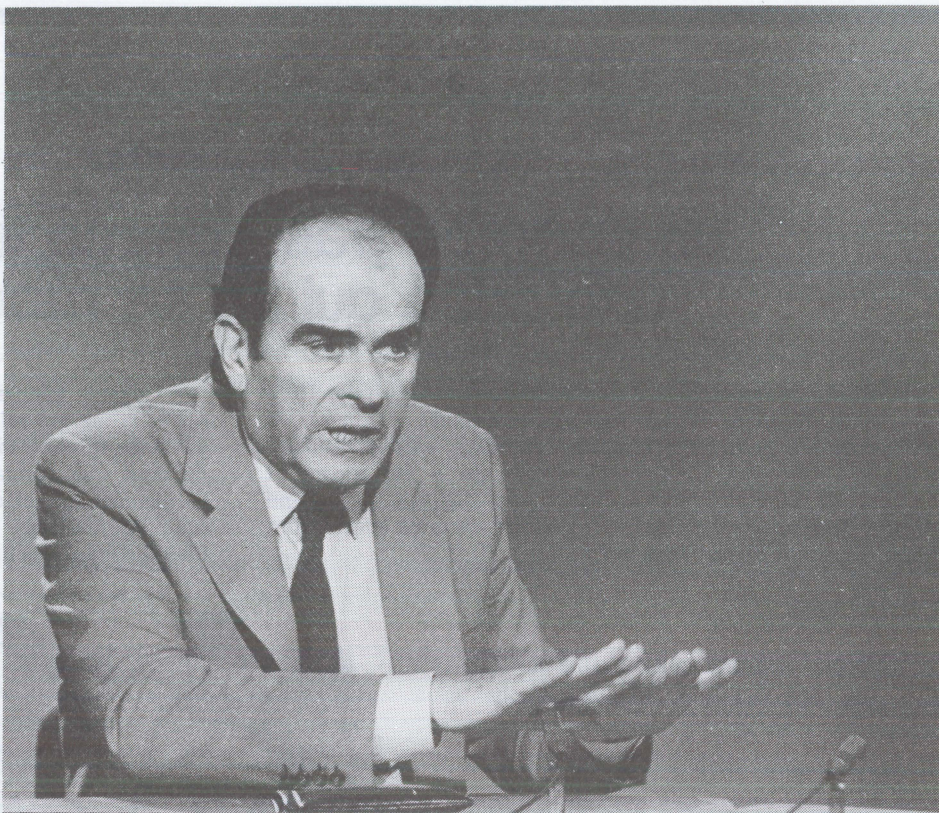
monument de rhétorique creuse, un éloge appuyé de Marchais, en déclarant : « Notre stratégie nouvelle ne procède d'aucune génération spontanée. Son élaboration a été progressive, avec des avancées plus ou moins rapides. Pour la construire, il a fallu de la lucidité — permettez-moi de dire du courage —, un effort d'analyse, de réflexion peu commun. Ce n'est pas le moindre mérite de la direction sortante et particulièrement du secrétaire général de notre parti. » (4)

C'était mettre un terme définitif à l'avalanche des rumeurs et annoncer une des conclusions de ce congrès : la réélection de Georges Marchais, seul, au poste de secrétaire général du parti. Cette élection représente le symbole d'une victoire plus substantielle de la direction sortante : le fait que le congrès ait avalisé les décisions fondamentales de cette dernière, et tout d'abord le fait de nier, devant les militants et les travailleurs, toute responsabilité du PCF dans la situation actuelle. Reprenant l'ancienne thèse du « retard stratégique de 1956 » (5), la direction a en effet développé une prétendue autocritique portant sur 25 années. C'était là un moyen pour elle de diluer toute remise en cause de sa propre politique, en particulier de sa participation aux gouvernements dirigés par Pierre Mauroy entre 1981 et 1984 (6).

« Cela dit, a expliqué Marchais dans son rapport introductif, il est nécessaire de répondre à la question qui nous est posée : est-ce dans notre propre activité qu'il faut chercher les raisons principales de la situation actuelle ? La réponse du projet de résolution, que nous proposons au congrès de confirmer, est : non » (7). Du même coup, la direction a fait adopter l'élément fondamental de son orientation présente : la rupture radicale avec la ligne d'union de la gauche.

Qualifiée de « forme d'alliance au sommet », cette orientation, qui a guidé le PCF depuis la fin des années 1960, est accusée de tous les maux et jetée aux poubelles de l'histoire. La signature du Programme commun de gouvernement en 1972 aurait donc conduit à développer les « illusions » au sein des masses et, de ce fait, aurait permis le progrès du Parti socialiste (PS) aux dépens du PCF et l'échec de ce dernier.

Ces idées ne sont pas nouvelles, ce sont celles qui ont été mises en avant à la fin de l'année 1977. Elles sont aujourd'hui systématisées et dramatisées, dans la mesure où l'enjeu est tout autre qu'en 1977. Il ne s'agit plus de la prétendue bataille pour empêcher le PS de renier ses engagements à l'occasion de la réactualisation du Programme commun, et dans ce cadre, de l'échec des élections de 1978, mais de l'affirmation que la politique actuelle du gouvernement scelle l'échec de la stratégie poursuivie pendant toute une période historique, celle de la recherche de l'union de la gauche. « L'expérience de cette période désormais achevée », — selon les termes mêmes de Marchais dans son rapport (8) —, conduit le PCF à se désintéresser de l'échéance des élections législatives de 1986, par rapport à laquelle



Marchais a été réélu secrétaire général du PCF à ce 25e congrès. (DR)

le secrétaire général du PCF refuse d'annoncer ce que sera la consigne de vote du PCF face à la droite. « Dans la discussion préparatoire (au congrès, ndlr.), a-t-il expliqué, il est arrivé que des camarades disent : "Nous comprenons cette démarche. Mais les élections de 1986, c'est pour bientôt ! Que ferons-nous au deuxième tour des élections législatives de 1986 ? Nous désisterons-nous ? " N'est-il pas évident que répondre aujourd'hui par "non" ou par "oui", alors que nous ne connaissons même pas la loi électorale qui sera appliquée, c'est tenir pour nuls les luttes populaires, l'activité du Parti, le vote communiste ; c'est choisir soit l'isolement systématique, soit la capitulation devant les exigences et la politique du Parti socialiste ! » (9).

L'essentiel aujourd'hui pour la direction du PCF est bien de se dégager de toute responsabilité par rapport à la politique menée par la gauche depuis son arrivée au gouvernement et de parier sur la défaite du PS en 1986 pour se reconstruire.

En attendant, l'orientation avancée est celle du Nouveau rassemblement populaire majoritaire (NRPM), qui transcende le clivage traditionnel entre gauche et droite ainsi que les alliances dites « au sommet », pour préconiser le rassemble-

ment à la base des forces prêtes à adhérer aux solutions anti-crise du PCF. Censée être la voie du « socialisme à la française », cette orientation est présentée à la fois comme anticapitaliste et susceptible de rassembler autour du PCF non seulement les travailleurs, mais toutes les couches et catégories sociales frappées par la crise : paysans, cadres, intellectuels, chefs d'entreprise ...

Ainsi se trouveraient complétées les « avancées » des 22e, 23e et 24e congrès, et le PCF, comblant une fois pour toutes le retard stratégique accumulé depuis 1956, serait doté d'une orientation révolutionnaire adaptée à la réalité contemporaine de la France. On peut à juste titre ironiser sur cette prétention et mettre en lumière la médiocrité d'une telle construction idéologique. N'empêche que, juchée sur cette haridelle, la direction a su, au moins à cette étape, désarçonner ses opposants.

DES OPPOSITIONS EN DIFFICULTÉ

La direction du PCF s'est trouvée, ces dernières années, confrontée à une forte contestation interne alimentée par des oppositions d'origines différentes. Avec l'empirisme qui la caractérise, elle a

4. *L'Humanité*, organe du PCF, 11 février 1985.

5. Depuis 1981, le PCF explique en partie sa crise actuelle en faisant référence à ce « retard stratégique ». Ce concept apparaît dans le projet de résolution pour le 24e congrès du parti adopté par le comité central en octobre de cette année-là. Ce retard découlerait de la résistance de la direction du parti de l'époque à la « déstalinisation » entamée par Khrouchtchev au 20e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique en 1956, aussi bien que du fait que « nous n'avons pas su dire assez tôt et assez

clair : c'est le socialisme qu'il faut à la France » (Résolution du 24e congrès de février 1982).

6. Dans son rapport introductif au 25e congrès, publié dans *L'Humanité* du 7 février 1985, Georges Marchais affirmait avec aplomb : « Ce n'est pas nous qui avons infléchi la politique gouvernementale dans le sens d'une rigueur à sens unique dès 1982, et qui enfonçons le pays dans la crise : c'est François Mitterrand et les dirigeants socialistes. »

7. *L'Humanité*, 7 février 1985.

8. Ibid.

9. Ibid.

su jusqu'à présent manœuvrer pour échapper à la conjonction des tirs croisés et, surtout, empêcher que ne s'affirme un courant organisé apte à proposer une expression politique positive au désarroi profond des militants.

Le courant « néo-stalinien », regroupé derrière Jeannette Thorez-Veermersch, veuve de Maurice Thorez, secrétaire général du PCF sous l'ère stalinienne, a très durement attaqué la direction Marchais pour ses critiques à l'égard de l'URSS et pour sa collusion avec la social-démocratie, même si à la différence de Santiago Carrillo, et même d'Enrico Berlinguer, Georges Marchais a toujours évité de se heurter aux Soviétiques. Il est ainsi parvenu à contenir le développement d'un réel courant pro-soviétique au sein du PCF. Avec sa sortie du gouvernement et l'engagement d'un cours anti-Parti socialiste, la direction n'avait guère de crainte de ce côté de l'échiquier politique interne. Et, en effet, quelle que soit sa défiance profonde vis-à-vis de la direction actuelle du PCF, ce courant a été très largement condamné au silence lors des débats du 25e congrès.

Cela a permis à la direction de concentrer son attaque sur le courant dit « rénovateur », représenté par Pierre Juquin, membre du bureau politique et, jusqu'à une date récente, porte-parole officiel du parti. S'inspirant de l'exemple du Parti communiste italien (PCI), les dirigeants représentatifs de ce courant prônent une plus grande prise de distance avec les pays « socialistes », la démocratisation de la vie interne du parti, et une orientation d'inspiration ouvertement eurocommuniste. C'est de ce côté que pouvaient venir les critiques les plus vives concernant le tournant de 1984, avec la sortie du gouvernement et le raidissement actuel.

Reste que pour opposer une orientation alternative à la direction, il aurait fallu surmonter les divisions existant entre tous ceux qui étaient censés se référer au « modèle rénovateur » et mettre celui-ci au clair. Il aurait fallu assumer toute la logique de cette démarche et mener la bataille devant les militants pour le maintien de l'alliance avec le PS et la condamnation de la sortie du gouvernement. Toutes choses que lesdits rénovateurs étaient bien incapables de faire. La direction a donc eu tout loisir de mener l'offensive contre eux et de les abattre, même si Juquin, se sachant perdu, a eu le courage de maintenir ses critiques et son abstention sur le rapport Marchais jusqu'au sein du congrès.

Juquin a été de ce fait écarté du bureau politique mais maintenu au comité central, ainsi que Rigout, ancien ministre et dirigeant de la puissante et prestigieuse fédération de la Haute-Vienne, et Félix Damette, théoricien de la « stratégie auto-gestionnaire » et seul membre du comité central à s'être abstenu sur le rapport préparatoire au congrès, dès le mois de septembre. Une dizaine de cadres fédéraux, qui se rattachaient à ce courant, n'ont pour leur part pas été réélus au comité central (10).

L'évolution récente du PCF

Février 1976 : 22e congrès du PCF. Abandon de la notion de dictature du prolétariat, critique des atteintes aux libertés dans les pays de l'Est, mise en avant du mot d'ordre d'« Union du peuple de France ».

Mars 1977 : déclaration commune des dirigeants des PC italien, espagnol et français prenant leurs distances à l'égard de l'Union soviétique.

Septembre 1977 : rupture de l'Union de la gauche, à l'initiative du PCF, sous prétexte de « réactualisation » du Programme commun.

Mars 1978 : pour la première fois depuis la Libération, le PS passe devant le PCF aux élections législatives (22,6 % contre 20,6 %).

Mai 1979 : le 22e congrès du PCF entérine la rupture de l'Union de la gauche et soutient que le bilan des pays de l'Est est « globalement positif ».

Janvier 1980 : de Moscou, Marchais approuve l'intervention soviétique en Afghanistan.

Juin 1981 : déclaration du PS et du PCF sur une « orientation gouvernementale commune ». Quatre communistes sont ministres ou secrétaires d'Etat dans le gouvernement Mauroy.

Février 1982 : 24e congrès du PCF. Le PCF se veut alors résolument « parti de gouvernement ».

Juin 1983 : malgré leurs critiques, les communistes votent la confiance au gouvernement qui décrète le blocage des salaires.

Avril 1983 : nouveau vote de confiance au gouvernement Mauroy, qui applique le plan d'austérité de Jacques Delors.

Décembre 1983 : déclaration commune PS/PCF soutenant la politique gouvernementale.

Avril 1984 : malgré les plans de restructuration de la sidérurgie, les communistes votent la confiance au gouvernement.

Juin 1984 : élections européennes. Le PCF obtient 11,2 % des suffrages et le PS 20,75 %.

Il convient de signaler, à côté de ces courants, que plusieurs contributions publiées dans la tribune du quotidien du PCF, *l'Humanité*, ont développé une analyse originale de la crise du PCF et ont défendu une orientation susceptible de dessiner une « opposition de gauche » à la direction (11). L'une était signée par Damette, dont on a vu qu'il est généralement considéré comme un « rénovateur », deux autres par Ooghe, ancien membre du comité central, et Lanternier, maire de Gennevilliers, bastion communiste de la banlieue parisienne. Pourtant, cette opposition spécifique ne s'est pas affirmée en tant que telle à l'occasion de ce 25e congrès. De telles positions constituent malgré tout une précieuse indication sur la réalité et la diversité du débat actuel qui traverse le PCF, réalité et diversité qui interdisent de réduire les nombreux votes contre la résolution de la direction et les abstentions lors des conférences de section à la stricte expression des courants « néo-stalinien » et « rénovateur ». Cela permet également d'oser un pronostic : bien que la direction soit parvenue à imposer au PCF sa nouvelle orientation, les jeux ne sont pas faits pour autant et, surtout, la crise n'est pas réglée.

Deux raisons, éclairées par le déroulement même du 25e congrès, justifient une

telle appréciation.

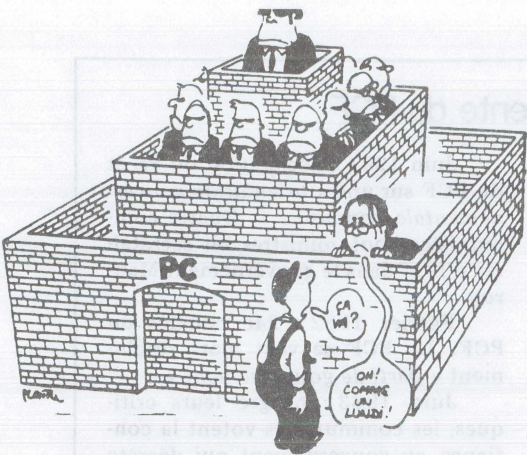
Il s'agit d'abord du handicap de la crédibilité. Une chose est de faire adopter une orientation par un congrès, autre chose est de convaincre le parti de la validité de cette dernière. L'orientation actuelle est marquée par un raidissement politique dont portent témoignage l'officialisation de la rupture de l'union de la gauche, le fait que le PCF se place dans une situation d'extériorité par rapport à la majorité de gauche, l'adoption d'une ligne de dénonciation du PS, du gouvernement et de Mitterrand, et une perspective d'ensemble qui est celle du rassemblement, à la base, autour du PCF, sur des objectifs anti-crise. En même temps, cette lutte contre la crise, censée être le « socialisme pas à pas », s'inscrit toujours dans un cadre de gestion du système capitaliste : il ne s'agit que de diriger autrement l'économie par l'application de « nouveaux critères de gestion ».

Quelles peuvent être les concrétisations d'une telle orientation ? Quels succès peuvent escompter les travailleurs de l'application d'une telle ligne ? Alors que se profilent les élections cantonales, en mars 1985, et les élections législatives, début 1986, la direction du PCF ne semble pas se fixer d'autre objectif de « lutte » que la remontée électorale du parti.

10. Parmi les membres non réélus au comité central, notons les noms suivants : Yvonne Allegret (fédération de la Drôme), Alain Amicabille (Fédération de Meurthe-et-Moselle), François Asensi (fédération de la Seine-Saint-Denis), Ellen Constans (fédération de la Haute-Vienne), Daniel Lacroix (section Renault-Billancourt), Jacky Laplume (fédération de la Creuse), Ivan Tricart (fédération de l'Essonne), Marc Zamichei (fédération de la Moselle). A ces dirigeants de fédération, il faut aussi ajouter deux « vétérans », Jean Burles et Marie-Claude Vaillant-

Couturier, cette dernière entrée au comité central en 1945.

11. Se reporter à *Critique communiste*, publication mensuelle de la LCR, numéro 37, du mois de janvier 1985. Par ailleurs, la LCR a publié une brochure spéciale consacrée à la crise du PCF et intitulée : « Où va le PCF. » Celle-ci est disponible au prix de 10 francs (plus frais de port) en s'adressant à la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, ou à la librairie La Brèche, 10, rue de Tunis, 75011 Paris.



Des lendemains difficiles pour Juquin. (DR)

Qu'est-ce qui va rendre celle-ci possible, en l'absence de points marqués dans la lutte des classes permettant d'apporter la preuve de l'utilité pratique du PCF et de la validité de son orientation actuelle ?

Or, et c'est la seconde raison, tout montre au sortir de ce congrès que la direction ne peut s'appuyer sur la confiance aveugle de la majorité des militants, ni escompter un chèque en blanc de leur part. Cette situation, en partie nouvelle, s'explique par la réalité présente du PCF et la profondeur de la crise qu'il connaît. Un parti communiste de masse, imprégné de décennies d'électorisme, profondément inséré dans les mécanismes de la société bourgeoise, ne se manœuvre pas sans difficultés, et un tournant brutal ne saurait suffire à régler une crise comme celle-là. Telle est l'une des leçons essentielles de ce 25e congrès.

Ce dernier n'a pas permis non plus de surmonter la contestation interne. En un certain sens, celle-ci peut même s'en trouver confortée. Et l'on peut penser, autre différence avec le passé, que nom-

Manifestation du PCF en octobre 1980. (DR)



bre de militants démoralisés, prêts à quitter le parti, vont malgré tout y rester pour poursuivre le débat et le combat internes.

Tout d'abord, la direction, tout en sanctionnant les opposants en leur retirant une partie de leurs responsabilités, a estimé nécessaire de prendre un certain nombre de précautions : pas d'exclusions du parti et maintien au comité central des trois principaux opposants, Damette, Rigout et Juquin. De fait, ce que la presse a qualifié de purge, s'est limité à écarter du comité central les dirigeants des fédérations qui s'étaient opposées à la direction. Mais, dans ces conditions, la fronde de ces fédérations — la Haute-Vienne, la Meurthe-et-Moselle, le Doubs, la Drôme, les Hautes-Alpes, la Corse du Sud, ... — ne saurait être étouffée rapidement.

D'autant que ces précautions organisationnelles se sont accompagnées de concessions politiques de la part de la direction. Pour la première fois, celle-ci a dû accepter un réel débat au sein du parti : les exclusions n'étaient pas possibles parce que l'anathème n'a pas pu être utilisé par la direction du parti. Le poids des opposants et la crédibilité réduite de la direction ne le permettait pas. Georges Marchais, dans son rapport introductif, Paul Laurent, dans le rapport de la commission de la résolution, ont répondu à leurs contradicteurs. Face à ceux-ci, ils ont dû argumenter, débattre.

C'est profondément nouveau. Cela témoigne du fait que la direction, pour la première fois, a été contrainte de rompre avec le traditionnel monolithisme. Faute de pouvoir empêcher le débat dans le parti, elle a préféré s'efforcer de le maîtriser et de l'utiliser. La publication dans *l'Humanité* de quelques contributions réelle-

ment critiques, puis la polémique publique avec leurs auteurs, lui ont permis d'opérer pédagogiquement. D'abord en montrant que le « centralisme démocratique » était susceptible d'améliorations, ce qui simule une réponse positive à une demande de débat de plus en plus forte dans les rangs du parti. Ensuite, en faisant mieux comprendre la nouvelle ligne, grâce à la polémique avec les éléments critiques.

La direction a ainsi retardé de possibles explosions au sein du parti, mais elle n'a pas pour autant déminé le terrain, car, du coup, elle a dû admettre qu'il était possible de débattre de questions aussi fondamentales que celles de la politique d'union avec le PS, des rapports avec les pays de l'Est, du fonctionnement interne. On retrouve ici les problèmes soulevés par les contributions signalées plus haut. Dès lors, une chance existe que la confrontation de la réalité et de la nouvelle ligne imposée par la direction se conjugue avec la poursuite d'un débat interne au PCF. Débat éclaté et limité, sans nul doute, mais de fait légitimé dans la conscience de beaucoup de militants, compte tenu des conditions de préparation et du déroulement du 25e congrès.

La direction est certainement consciente de ce risque. Elle a fermement et à plusieurs reprises condamné tout ce qui, de près ou de loin, pourrait ressembler à des tendances organisées, en agitant l'épouvantail des partis social-démocrates (12). Marchais a longuement expliqué pourquoi Juquin et les autres demeuraient au comité central : « Ces camarades ne sont pas réélus parce qu'ils ont des désaccords et que ceux-ci doivent être exprimés au sein de la direction ; ils sont réélus malgré leurs désaccords, et parce que le congrès pense que notre parti a la force, la maturité nécessaires pour faire face à cette situation, effectivement sans précédent à ce niveau, et pour la faire évoluer positivement. » (13)

Reste que face aux questions inévitables liées à l'attitude des militants communistes dans les luttes et face aux échéances électorales, la crise du PCF ne peut que se prolonger et le débat rebondir. C'est un facteur de première importance qui va peser à la fois sur les bouleversements que connaît actuellement le mouvement ouvrier et sur la situation politique française tout entière. ■

Francis SITEL,
18 février 1985.

12. Sur cette question des tendances, Marchais fut particulièrement explicite en déclarant dans son discours de clôture du 25e congrès du PCF : « Une seule règle, finalement, s'impose à tous : le respect de la volonté majoritaire, le respect des décisions prises démocratiquement par le Parti tout entier. Encore une fois, transiger sur cette question, ce serait, implicitement ou explicitement, jeter les bases d'une organisation en tendances. Le congrès s'est prononcé clairement sur ce point : c'est non. Le Parti communiste français n'a pas choisi une politique social-démocrate, tout au contraire ; pas question, donc, de social-démocratiser le Parti communiste français ! » (*L'Humanité*, 11 février 1985).

13. *L'Humanité*, 11 février 1985.

Les femmes refusent la discrimination dans l'emploi

EN 1975, l'Organisation des Nations Unies (ONU) avait proclamé la « décennie des femmes ». Aujourd'hui, cette décennie touche à sa fin et il faut constater qu'elle a amené peu de changements concrets. En 1979, l'ONU a adopté, avec le soutien de 130 pays, une Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes. Six ans après, très peu de pays ont appliqué les dispositions, même limitées, contenues dans cette Convention.

Si certains gouvernements ont commencé à adopter des lois sur l'égalité des femmes, c'est en grande partie parce que cela correspond à leurs propres intérêts ou à ceux de la bourgeoisie. L'exemple du Japon le montre bien.

Au début des années 1980, un mouvement autonome des femmes a commencé à reprendre des forces. On avait déjà assisté à l'émergence d'un mouvement de femmes, composé pour l'essentiel de femmes jeunes, comme partie intégrante de la radicalisation généralisée de la jeunesse au début des années 1970, mais ce mouvement perdit son élan au milieu de cette décennie-là au moment où l'extrême gauche japonaise était en désarroi. Au cours de la deuxième moitié des années 1970 et au début des années 1980, surtout après la profonde récession économique de 1975-1976, la situation d'infériorité des femmes travailleuses japonaises et la discrimination dont elles étaient victimes, ont été renforcées par un programme intensif de rationalisation capitaliste. En même temps, le mouvement ouvrier traditionnel — dont les composantes aussi bien politi-

ques que syndicales étaient dominées par le réformisme de gauche — n'a pas apporté aux femmes travailleuses le soutien nécessaire, renforçant ainsi le rejet des syndicats par la grande majorité d'entre elles.

A partir du début des années 1980, le gouvernement du Parti libéral démocratique (LDP) et la bourgeoisie japonaise ont lancé un programme de rationalisation et une offensive contre le secteur public (1). A cause de la faiblesse du mouvement syndical, cette offensive fut victorieuse et ils mènent aujourd'hui campagne pour de nouvelles modifications des différents codes du travail. Le projet de loi sur l'égalité d'accès à l'emploi, proposé par le gouvernement en réponse à la Convention de l'ONU, est actuellement en débat au Parlement et est partie prenante, en fait, de la campagne du régime pour aggraver les conditions de travail.

Depuis le début des années 1980, le mouvement autonome des femmes, qui agit en dehors des structures du mouvement ouvrier, a repris des forces. Divers courants et tendances existent en son sein et le centre de son activité actuelle est constitué par la campagne contre le projet de loi sur l'égalité d'accès à l'emploi.

« Les femmes de Saitama contre la guerre », auteur collectif de l'article que nous publions ci-dessous, constituent un groupe féministe indépendant de la région de Tokyo. L'article a été publié en 1984 dans le numéro 3, volume 16 de la revue japonaise de langue anglaise *Ampo*.

LES FEMMES DE SAITAMA CONTRE LA GUERRE

En 1982, les femmes japonaises ont réussi à bloquer la tentative du gouvernement de réviser la loi en vigueur pour contrôler encore plus sévèrement le droit des femmes à l'avortement. Elles ont organisé la « Coalition des femmes 1982 pour empêcher la révision de la Loi de protection de la maternité », en déclarant : « Ce n'est pas à l'Etat mais aux femmes de décider si elles veulent avoir des enfants. C'est le droit des femmes. » En 1983, les femmes japonaises se sont de nouveau unies, cette fois pour se battre contre une tentative du gouvernement de promulguer une loi pour l'« égalité » d'accès à l'emploi. Le 20 mai 1984, plus de 2 000 femmes, ainsi que des syndicalistes de divers secteurs, se sont rassemblés à Tokyo pour exprimer leur colère devant ce projet de « Loi pour l'égalité d'accès à l'emploi ». Qu'est-ce qui est mauvais dans ce projet ?

Pour comprendre cela, il faut voir quelles sont les intentions cachées du gouvernement et la situation réelle des femmes travailleuses au Japon. En 1979, la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination contre les femmes fut adoptée par 130 pays. Jusqu'à ce jour, 54 pays, y compris le Japon, ont signé cette Convention. Aujourd'hui donc, le gouvernement Na-

kasone se trouve obligé de ratifier la Convention et de promulguer au Japon même une loi qui lui soit conforme, et ceci avant 1985, dernière année de la décennie des femmes décidée par l'ONU. Pourtant, au lieu de favoriser l'égalité, le gouvernement essaie d'utiliser cette occasion pour renforcer encore la discrimination contre les femmes, en supprimant des paragraphes de la Loi sur les normes de travail. Bien sûr, Nakasone est obligé de faire semblant d'entreprendre quelque chose pour les droits des femmes. Son gouvernement a donc élaboré un projet de loi pour l'« égalité », dont le contenu est tout à fait symbolique.

LA PLACE DES FEMMES DANS LA FORCE DE TRAVAIL

Selon le recensement de la force de travail fait par le bureau du Premier ministre il y avait, en 1982, 14,18 millions de femmes travailleuses, ce qui représentait 34,6 % de toute la force de travail. Ce chiffre est presque le double de celui de 1960, qui était de 7,38 millions de personnes. Cependant, la moitié de l'augmentation du nombre de femmes travailleuses au cours de ces dix dernières années est attribuable à l'augmentation du nombre de travailleuses à temps partiel. A l'heure actuelle, 2,84 millions de femmes travaillent à temps partiel, ce qui représente 20,2 % de toutes les femmes travailleuses.

Les travailleurs à temps partiel n'ont aucun des droits des travailleurs titulaires, ni le droit à la sécurité de l'emploi. Il leur est peut-être facile de trouver du travail, mais ils se font licencier avec autant de facilité. En général, le salaire d'une femme représente environ la moitié de celui d'un homme, mais les travailleuses à temps partiel ne reçoivent pas plus que la moitié du salaire d'une travailleuse à plein temps. Le fait que le nombre de travailleurs à temps partiel est en forte augmentation, malgré des conditions de travail très dures, montre bien la difficulté que rencontrent les femmes pour trouver un autre type d'emploi. Un emploi à temps partiel n'est certainement pas considéré comme désirable par les femmes qui ont envie ou besoin d'un emploi stable et sûr.

Dans l'étude sur la situation des femmes travailleuses japonaises, il est important de garder en tête que la division sexuelle des rôles est unanimement acceptée dans la société japonaise, et qu'elle impose aux femmes un double fardeau, le travail domestique et la responsabilité exclusive de l'éducation des enfants qui leur incombe.

Le Japon est sans rival parmi les pays industrialisés avancés pour la répugnance des entreprises industrielles à embaucher

1. Voir *Inprecor* numéro 179 du 10 septembre 1984.

des femmes diplômées qui ont fait jusqu'à quatre ans d'études supérieures. Selon une étude de 1981 faite par le ministère du Travail, 70,9 % des grandes sociétés n'embauchent que des diplômés masculins. La même étude a aussi montré que beaucoup de sociétés imposent des conditions spéciales aux femmes qu'elles embauchent, qui consistent, par exemple, à insister pour qu'elles habitent chez leurs parents, ou à obtenir des assurances qu'elles donneront leur démission au moment de se marier. Au total, 24,3 % des sociétés étudiées ont affirmé qu'elles posaient des conditions différentes à l'embauche des hommes et des femmes ayant une qualification égale au baccalauréat. Pour ce qui concerne les diplômés d'université, le pourcentage au sujet de cette question était de 37,8 %. Or, la Loi sur les normes de travail ne dit rien sur les conditions discriminatoires imposées au moment de l'embauche.

Cela montre clairement qu'une loi sur l'égalité d'accès à l'emploi, pour être efficace, devrait interdire des pratiques discriminatoires au moment de l'embauche. Plus loin, nous donnerons d'autres exemples qui illustrent ce fait avec encore plus de force. En fait, nous allons montrer que l'absence de telles dispositions dans le projet de loi qui est actuellement en discussion au Parlement fait qu'il n'est pas simplement insuffisant, mais presque totalement inefficace contre la discrimination sexuelle.

Jusqu'en 1978, l'écart entre le salaire moyen d'un homme et d'une femme se réduisait. Si nous prenons le chiffre de 100 comme salaire moyen d'un homme, celui d'une femme était alors de 56,2. Cependant, à partir de 1978, cet écart s'est élargi au lieu de continuer à se réduire. Et en 1982, une femme ne recevait plus que 52,6 % du salaire d'un homme.

D'après une décision du tribunal régional d'Akita, les échelles de salaire séparées pour hommes et femmes constituent une violation de l'article 4 de la Loi sur les normes de travail. Cependant, il serait erroné de surestimer l'efficacité d'un tel

jugement. Sans aucun doute, il constitue un point décisif, mais il faut comprendre que la discrimination sexuelle ne peut s'abolir aussi facilement. Pour qu'une entreprise puisse maintenir la discrimination sexuelle, il lui suffit d'établir des échelles différentes pour des classifications différentes d'emploi. C'est exactement ce que font beaucoup de sociétés, en opérant des distinctions artificielles entre les emplois, une première catégorie étant réservée aux emplois destinés surtout aux hommes, et une seconde à ceux étant attribués essentiellement aux femmes. Une autre façon de contourner la législation consiste à accepter des hommes comme salariés permanents pouvant avoir accès à des emplois qualifiés (« seisha-in »), alors que les femmes sont classées comme « shokutaku » (commission spéciale), c'est-à-dire embauchées pour faire un travail spécifique sans possibilité d'élargir leurs qualifications. Une autre forme de différenciation est celle qui existe entre les salariés réguliers, et ceux qui travaillent à temps partiel, dont de nombreuses femmes, ce qui ne veut pas dire que les travailleurs de cette dernière catégorie ne font pas une journée de travail entière, mais ils ne touchent que des bas salaires.

LES DISCRIMINATIONS SEXUELLES DANS LE TRAVAIL

Si nous analysons dans le détail la situation de l'emploi des femmes, nous trouvons que la catégorie la plus importante est celle des employées de bureau (4,71 millions de femmes, 33 % du total des femmes travailleuses). Ensuite, il y a les travailleuses qualifiées de l'industrie (3,71 millions de femmes, soit 26 % du total), et puis la catégorie des emplois qualifiés non industriels, tels que les enseignantes, les infirmières, les femmes-médecin et ingénieur (1,87 million, 13 %) et, finalement, les vendeuses (1,69 million, 12 %). A l'exception d'une poignée de spécialistes hautement qualifiées, l'écrasante majorité des femmes travailleuses sont can-

tonnées dans les emplois subordonnés et secondaires, avec des bas salaires et d'autres conditions désavantageuses. Privées de la possibilité d'améliorer leurs qualifications, les femmes sont ensuite sanctionnées sur le plan salarial par des sociétés qui utilisent des échelles de salaire différentes pour des emplois différents. Une des raisons avancées par les entreprises pour expliquer le bas niveau des salaires des femmes est qu'elles travaillent un nombre d'heures relativement réduit. C'est là la logique d'un monde d'affaires habitué aux longues heures supplémentaires consenties par les salariés de façon « volontaire », souvent pour une compensation salariale très inadéquate ou même sans compensation salariale du tout. De telles prétentions montrent que la lutte des femmes contre leur exploitation par les patrons fait partie intégrante de la lutte de tous les travailleurs japonais.

Actuellement, la Loi sur les normes de travail interdit le travail de nuit pour les femmes. On ne peut pas nier qu'il y a un petit nombre de femmes, par exemple celles qui travaillent comme chauffeurs de taxi ou qui sont employées dans les médias, qui affirment que cette interdiction les désavantage injustement par rapport aux travailleurs masculins et qui veulent que cette législation soit abolie. Peut-être même que ces femmes admettraient que c'est à cause des bas salaires généralisés des femmes qu'elles ont envie de travailler la nuit. Mais ces cas ne sont guère centraux par rapport à la question très sérieuse de la législation destinée à protéger les femmes. Ils sont en fait le plus souvent cités par ceux qui sont le moins concernés par le bien-être des femmes, par exemple par la Fédération japonaise des organisations économiques (Keidanren). Cette dernière a échoué à faire reculer l'idée d'un projet de loi sur l'égalité d'accès à l'emploi, mais elle est parvenue à peu près au même résultat en coupant les jarrets au projet de loi proposé par les représentants syndicaux, dans le cadre de la commission préparatoire à l'élaboration de la nouvelle loi gouvernementale.

En ce qui concerne les augmentations de salaire, l'écart entre le salaire d'un homme et celui d'une femme s'élargit à un rythme de plus en plus rapide avec le nombre d'années d'ancienneté. Par exemple, dans une société commerciale, le salaire d'un homme augmente automatiquement suivant une échelle de cinq catégories, alors qu'il n'y en a que trois pour les femmes. En plus, il faut aux femmes en moyenne 11 ans de plus qu'aux hommes pour atteindre le troisième palier. Il y a aussi une discrimination envers les femmes en ce qui concerne les allocations spéciales, qui représentent une partie du salaire. Selon un principe social bien établi, les hommes mariés sont les « chefs du foyer ». Pour cette raison, eux seuls sont considérés comme ayant droit aux allocations familiales ou de logement, etc. Peu de femmes mariées reçoivent de telles allocations.

Grâce à un certain nombre de décisions des tribunaux, le nombre de sociétés ayant des réglementations discriminatoires

Militantes de Sohyo lors d'une mobilisation pacifiste. (DR)





Femme japonaise en grève. (DR)

envers les femmes en ce qui concerne l'âge de la retraite, ou qui obligent leurs employées à prendre leur retraite quand elles se marient, sont enceintes ou ont des enfants, est en diminution. Mais même s'il est devenu impossible pour ces entreprises de conserver de telles réglementations, il y en a encore beaucoup qui ont recours à des tactiques de harcèlement destinées à rendre intolérable la vie des femmes qui tentent de conserver leurs emplois en dépit de la « coutume » sociale. Même sans discrimination ouverte, la société japonaise, qui fait porter tout le fardeau de la charge des enfants seulement aux femmes et ne fournit pas assez de crèches, réussit trop souvent à décourager les femmes de continuer à travailler après qu'elles aient eu des enfants.

Le développement de l'informatisation du travail de bureau, ces dernières années, ainsi que d'autres innovations du même genre, ont aussi constitué un puissant facteur qui pousse les femmes à la retraite anticipée. Les nouvelles technologies se développent à un rythme plus rapide que les mesures pour la protection de la santé des employés. L'écrasante majorité des opérateurs d'ordinateurs de bureau sont des femmes. Les conditions de travail sont souvent très dures, avec pour résultat le fait que les femmes se trouvent dans l'incapacité de continuer ce travail pendant plus de 2 ou 3 ans. Les sociétés acceptent avec empressement leur démission et embauchent de nouveau des femmes plus jeunes à un salaire plus bas.

En 1980, 21,3 % des fonctionnaires japonais étaient des femmes. Bien que la Fonction publique soit censée appliquer le principe de l'égalité entre les sexes qui dicte, par exemple, que toutes les personnes faisant le même travail doivent recevoir le même salaire, la discrimination sexuelle y sévit autant que dans le secteur privé.

Nous avons vu qu'il existe toute une série de façons de faire subir des discriminations aux femmes. Malgré les décisions des tribunaux et l'accroissement de la for-

ce de travail féminine, les pratiques discriminatoires sont en augmentation. La forme d'exploitation la plus utilisée par le patronat au cours de ces dernières années a été celle de l'embauche des femmes « à temps partiel », pour effectuer essentiellement le même travail que les salariées permanentes. Cette pratique se développe actuellement sur une grande échelle. La désignation « à temps partiel » sert d'excuse pour payer des bas salaires et ne donner aucun avantage social ni aucune sécurité d'emploi aux travailleurs concernés. Mais elle ne signifie pas forcément une réduction des heures de travail. D'après une étude menée par le bureau du Premier ministre, environ 70 % des travailleurs « à temps partiel » font entre 6 et 8 heures de travail par jour, et plus de la moitié d'entre eux travaillent 6 jours par semaine. Ces travailleurs « à temps partiel » ne reçoivent en moyenne que 55,3 % du salaire des « salariés permanents ». Parmi les sociétés qui emploient des travailleurs « à temps partiel », seulement 40 % leur accordent des allocations, des augmentations régulières de salaire ou des primes. Moins de 10 % de ces entreprises leur attribuent des primes de retraite.

Pour qu'une loi sur l'égalité des emplois soit efficace, elle doit empêcher la discrimination au moment de l'embauche. La Loi sur l'égalité de l'accès à l'emploi qui est actuellement en train d'être adoptée ne contient aucune disposition de ce type. Son résultat inévitable sera d'encourager encore les pratiques d'embauche suivant lesquelles les femmes sont obligées d'accepter des emplois à bas salaire et sans aucune sécurité d'emploi ni avantages sociaux. Bien sûr, aucune loi ne peut réellement prendre des dispositions contre toutes les formes de discrimination dont les femmes sont victimes. Néanmoins, même la Loi actuelle sur les normes de travail, qui ne traite de la discrimination sexuelle qu'en ce qui concerne les salaires, est souvent violée par le patronat japonais, aussi bien en ce qui concerne les travailleurs que les travailleuses. Il est donc clair que la discrimination sexuelle fait partie d'un ensemble qui est le résultat de la situation de faiblesse de tous les travailleurs japonais par rapport au patronat. Les lois actuelles sont totalement inadéquates pour répondre à des pratiques de discrimination sexuelle fortement enracinées. Il est lamentable que la Loi pour l'égalité d'accès à l'emploi actuellement en débat ne fournisse pas les moyens nécessaires pour garantir une application effective des dispositions de la Convention de l'ONU contre la discrimination sexuelle.

LE PROJET DE LOI GOUVERNEMENTAL

Il faut noter que l'acceptation de cette Convention par le Japon est la conséquence de certaines pressions, y compris, bien sûr, celles des divers mouvements de femmes dans le pays même. Cependant, ce sont les critiques en provenance d'Europe et des Etats-Unis au sujet des longs horaires des travailleurs japonais comme

facteur contribuant aux tensions économiques, qui ont pesé de manière décisive (voir tableau 1). Le gouvernement japonais a envisagé d'apposer sa signature sur cette Convention comme une façon parmi d'autres d'apaiser ces critiques. C'est donc depuis le début que la sincérité de l'engagement japonais sur l'égalité entre les sexes est douteuse. Maintenant que nous avons pris connaissance de la proposition de loi sur l'égalité de l'accès à l'emploi faite par le gouvernement pour répondre aux dispositions de l'article 11 de la Convention de l'ONU, ses intentions sont devenues plus limpides. Les femmes travailleuses du Japon jouiront de l'égalité au sens purement formel du terme. En effet, le projet de loi fournit au patronat de multiples échappatoires lui permettant de continuer à volonté l'exploitation de la force de travail féminine.

TABLEAU 1

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR AN DANS DIVERS PAYS DEVELOPPES

Japon	2147
Etats-Unis	1893
Grande-Bretagne	1888
France	1768
Allemagne de l'Ouest	1706

Source : Ministère du Travail, statistiques du travail, 1983.

Le processus d'élaboration du projet de loi sur l'égalité d'accès à l'emploi qui est actuellement soumis au Parlement, a commencé par les délibérations de la commission sur les problèmes des femmes et des mineurs, organisme lié au ministère du Travail. Cette commission est composée de représentants de trois secteurs : le patronat, les syndicats et le « bien public ». Il est rapidement devenu clair que le patronat et les syndicats avaient des vues diamétralement opposées sur le sujet. La très puissante Fédération japonaise des organisations économiques a jeté tout son poids dans la balance pour contrer les tentatives des syndicats de mettre en place une loi qui soit efficace. En même temps, une coalition des groupes pour les droits des femmes a organisé une série d'occupations du ministère du Travail pour exiger une telle loi. En février 1984, la commission a présenté un projet au ministère du Travail.

Le projet de loi qui en est sorti comprend deux parties. La première traite de la révision de la Loi sur le bien-être des femmes travailleuses, et la deuxième de la révision de la Loi sur les normes de travail. Donc, le premier point à noter, et le plus significatif, est que le gouvernement ne désire nullement créer de nouvelles dispositions légales pour garantir les droits des femmes. Au contraire, il veut réviser dans le mauvais sens la Loi sur le bien-être des femmes travailleuses en la rebaptisant « Loi sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sur l'obtention d'un traitement égal pour les femmes travailleuses dans le travail et dans d'autres secteurs, et sur l'encouragement du bien-être des femmes travailleuses » (traduc-

tion officieuse). Autrement dit, le gouvernement japonais a transformé la question de l'égalité entre les sexes en un problème de bien-être général. Ce faisant, il se débarrasse d'un concept fondamental de la Convention de l'ONU, celui d'assurer « le droit au travail en tant que droit inaliénable de tout être humain » (article 11, paragraphe A).

La première partie du projet de loi du gouvernement traite du recrutement. Il y est constaté qu'en ce qui concerne l'embauche, l'attribution des postes de travail et l'avancement, les employeurs « doivent faire des efforts pour traiter les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes ». Cependant, la Convention de l'ONU, que le Japon a signée, se donne un objectif beaucoup plus ambitieux qu'une simple obligation de faire des efforts. L'article 2, paragraphe B de cette Convention stipule en effet que les Etats signataires acceptent « d'adopter une législation appropriée ainsi que d'autres mesures, y compris des sanctions s'il le faut, pour interdire toute forme de discrimination contre les femmes ». Le projet de loi japonais ne prévoit aucune disposition pour sanctionner les patrons qui pratiquent une telle discrimination. Pour l'instant, le seul recours pour les femmes qui cherchent à s'opposer à la discrimination par des moyens légaux est celui des tribunaux. Grâce à quelques personnes courageuses, des batailles importantes ont été gagnées sur ce terrain depuis les années 1970. Mais elles l'ont été seulement au terme de nombreuses années, à un coût financier élevé et au prix d'une angoisse personnelle considérable. Ces actions en justice ont toutes été fondées sur une loi, et plus précisément sur l'article 4 de la Loi sur les normes de travail, qui ne traite que de la discrimination en ce qui concerne les salaires. Malgré le fait que la Constitution du Japon interdise la discrimination sexuelle en général, il n'y a pas d'autres lois que celle-ci qui traite de cette question. Cela signifie qu'il n'y a aucun moyen efficace d'interdire toutes les autres formes de discrimination dans le domaine de l'emploi (par exemple la discrimination dans l'embauche, l'avancement, les licenciements, la formation, etc.) parce que, selon la procédure légale japonaise, on ne peut pas faire appel à la Constitution elle-même dans des actions en justice qui traitent de contrats privés. Le nouveau projet de loi, avec son absurde « obligation de faire des efforts », n'offre aucun mécanisme capable de contraindre les gens à se soumettre à la Loi et ne sert donc à rien.

Le projet déclare qu'il n'y aura pas de pratiques discriminatoires dans les domaines de la formation professionnelle, des avantages sociaux, de la retraite, et notamment de l'âge de la retraite et des conditions de démission. Cependant, en ne prévoyant aucune disposition contre la discrimination au moment de l'embauche, il permet aux employeurs de continuer à embaucher des femmes pour des postes qui sont réservés spécifiquement aux femmes, et à refuser ainsi de former les femmes pour des postes qui peuvent impli-

quer plus de responsabilités, un meilleur salaire ou des possibilités d'avancement. Les batailles durement gagnées sur les questions de discrimination sur l'âge de la retraite et sur les démissions forcées restent des acquis. Cependant, cela ne veut pas dire que ces pratiques ont été effectivement abolies. Au contraire, on rencontre toujours des exemples de ce type de discrimination.

Une loi prévoyant des sanctions suffisamment lourdes pour décourager les patrons de se livrer à de telles pratiques discriminatoires est donc toujours nécessaire. Le projet de loi gouvernemental ne le fait pas. Avec cette loi, les femmes travailleuses japonaises ne seront pas mieux protégées qu'avant, voire même, elles seront dans une situation encore pire.

Ce projet va établir une série de « comités d'arbitrage sur l'accès à l'emploi », au niveau des préfectures, comme moyen de résoudre les différends. Cependant, il y a deux conditions inacceptables attachées au fonctionnement de ces comités : d'abord, ils ne traiteront pas des différends entre patrons et salariés concernant les pratiques de recrutement ou les conditions d'embauche. Cela constitue peut-être la plus grande échappatoire parmi toutes celles dont bénéficie l'employeur. Pour ce dernier, il suffit de créer des classifications d'emploi différentes (et, bien sûr, avec des salaires différents) pour les hommes et pour les femmes, pour pouvoir continuer les pratiques habituelles de discrimination sexuelle, et ce en totale conformité avec l'esprit et la lettre de cette loi. Bref, les comités d'arbitrage sont complètement impuissants. Il leur est interdit de traiter des aspects fondamentaux de la discrimination et, de toute façon, ils n'ont aucun pouvoir pour faire appliquer leurs décisions.

UNE RÉVISION NÉGATIVE DES NORMES DE TRAVAIL

La deuxième partie de la loi gouvernementale révisé une partie de la Loi sur les normes de travail. Plus précisément, elle prévoit :

- l'abolition des restrictions qui limitaient la durée du travail effectuée en dehors des heures de travail ou pendant les vacances, pour les femmes qui travaillent dans les métiers exigeant des qualifications spéciales ;

- l'abolition de la norme de deux heures de travail supplémentaire autorisées par jour dans les emplois industriels. A présent, le nombre limite d'heures supplémentaires est de 12 heures par semaine et de 150 heures par an. Cela veut dire que les patrons peuvent exiger des heures supplémentaires allant jusqu'à un maximum de 14 heures de travail par jour.

- en ce qui concerne d'autres types d'emploi, la limite actuelle de 150 heures par an va être modifiée selon la formule suivante : « la durée doit être déterminée par ordonnance, dans une fourchette de plus de 150 heures et de moins de 300 heures ». Si une limite de 300 heures est fixée, cela permettrait de doubler exacte-

ment le nombre d'heures supplémentaires actuellement autorisées.

Ce dernier point soulève la possibilité que des horaires de travail plus longs soient imposés à l'individu, ou même que les patrons puissent exiger l'acceptation d'heures supplémentaires comme condition d'embauche. C'est une situation extrêmement dangereuse, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Les travailleurs japonais font déjà entre 300 et 400 heures de travail par an de plus que leurs homologues américains ou européens. Cette loi a pour objectif de creuser encore davantage cet écart.

Le projet autorise le travail de nuit, de 22 h jusqu'à 5 h du matin, pour des femmes travailleuses, dans les cas suivants :

- des postes de surveillance et des métiers spécialisés ;
- des emplois à temps partiel dont la nature exige le travail de nuit ;
- d'autres cas dans lesquels l'autorisation a été donnée par l'organisme gouvernemental concerné sur la base d'une demande de la personne.

En ce qui concerne les métiers dangereux, la loi actuelle consacre un chapitre à la « protection des mineurs et des femmes », mais le projet de loi remplace cette partie par la protection « des femmes enceintes ou qui ont donné naissance à un enfant depuis moins d'un an ». Autrement dit, la nouvelle loi ne s'appliquerait qu'aux femmes enceintes et aux mères de très jeunes enfants. Pour l'instant, la classification des « métiers dangereux » n'est pas encore clairement établie, mais à en juger par l'attitude actuelle du gouvernement, on peut s'attendre à ce qu'il poursuive la réduction des éléments de protection des travailleurs qui existent dans la Loi sur les normes de travail.

Il est absolument clair que si la Loi pour l'égalité d'accès à l'emploi et la révision de la Loi sur les normes de travail que propose le gouvernement sont effectivement adoptées, les conditions de travail des femmes vont devenir beaucoup plus dures qu'elles ne le sont actuellement. Tant que cette Loi sur l'égalité de l'accès à l'emploi n'interdit pas la discrimination au moment de l'embauche, les patrons seront libres d'exiger des qualifications différentes des hommes et des femmes qu'ils embauchent et de les embaucher pour des emplois différents. Le prétexte selon lequel les femmes ont été embauchées pour des raisons différentes ne sert guère comme excuse crédible pour justifier la discrimination. Mais c'est depuis l'embauche même que le projet de loi pour l'égalité d'accès à l'emploi encourage ce type de discrimination.

Pour les industries manufacturières qui fonctionnent sur le système des 3x8, l'intégration des femmes dans les équipes de nuit représenterait un moyen de réduire les coûts de production, car les statistiques montrent que dans ces industries une femme ne reçoit en moyenne que 43 % du salaire d'un homme. Bien sûr, la



Protestation des familles de militants incarcérés. (DR)

loi va abolir les restrictions sur les heures supplémentaires et le travail de nuit non seulement dans le secteur industriel mais aussi dans toutes les branches. La tendance à l'augmentation du nombre des heures de travail pour les femmes n'est rien d'autre qu'une réponse favorable aux demandes de l'industrie informatique, qui dépend largement du travail des femmes et qui prend un poids de plus en plus important dans la société japonaise. Dans ce secteur en particulier, il est tout à fait possible que, dans l'avenir, les femmes soient contraintes d'effectuer de nombreuses heures supplémentaires, comme c'est actuellement le cas pour les hommes.

Avec une Loi pour l'égalité d'accès à l'emploi qui spécifie seulement que les employeurs « feront des efforts pour éviter la discrimination dans le recrutement, l'embauche et l'avancement », il semble peu probable que la discrimination actuelle soit corrigée. Il est plus probable que cette discrimination va s'approfondir, entraînant la multiplication des bas salaires pour des horaires de travail plus longs.

En même temps, il n'y a aucune raison d'attendre un bouleversement du jour au lendemain de la tradition qui fait supporter aux femmes toute la responsabilité des tâches domestiques et de la charge des enfants. Les conséquences en seront très nuisibles pour la santé des femmes qui effectueront des heures supplémentaires ou qui travailleront la nuit. Selon toute pro-

habilité, le résultat ultime sera que les femmes ne pourront plus continuer à travailler. Une fois qu'une femme aura été évincée de son travail et qu'elle cherchera à nouveau un emploi quand ses enfants n'auront plus besoin de son attention constante, la seule voie qui lui restera ouverte sera celle des emplois à temps partiel mal payés.

NON A LA LOI GOUVERNEMENTALE

Comme nous l'avons vu, les intentions du gouvernement en ce qui concerne cette loi sont loin de la volonté de créer une société égalitaire. Il la voit plutôt comme une concession nécessaire pour maintenir la place du Japon parmi les pays avancés de l'Occident, dans l'intérêt de sa politique globale réactionnaire. Pour soutenir cette politique, la loi en question est destinée à renforcer plutôt qu'à abolir la division sexuelle du travail. La politique gouvernementale de ces dernières années envers les femmes est donc diamétralement opposée aux intentions de la Convention de l'ONU pour l'élimination des discriminations contre les femmes. Le gouvernement tente de maquiller cette contradiction, de présenter au monde une image de l'égalité entre les sexes, alors qu'en réalité il pervertit ce principe d'égalité à ses propres fins. Il va sans dire que nous ne pouvons pas accepter la Loi

pour l'égalité de l'accès à l'emploi qui en est la conséquence. Ce projet de loi ne propose rien aux femmes. Au contraire, il ouvre la voie à une discrimination pire que jamais. Notre conclusion : il faut absolument rejeter cette Loi.

La société que nous envisageons ne distribuera pas le travail en fonction des rôles selon les sexes des personnes concernées. Les hommes et les femmes auront tous et toutes le droit de travailler. Chaque individu pourra mener une vie qui lui permettra de réaliser son propre potentiel. C'est ce que signifie la véritable égalité.

En ce qui concerne la préparation d'un projet de loi pour l'égalité des chances entre les sexes, nos revendications sont les suivantes :

- la loi doit comprendre des sanctions et interdire toute forme de discrimination dans le recrutement, l'embauche, l'avancement, la formation, les avantages sociaux, la retraite et la fin de l'emploi ;

- un organisme indépendant du gouvernement, qui aura le pouvoir d'agir avec rapidité et efficacité, doit être créé pour indemniser les victimes de discriminations ;

- l'article 3, paragraphe 1 de la Loi sur les normes de travail, qui interdit la discrimination, doit être amendé pour inclure la discrimination sexuelle ;

- la Loi sur les normes de travail doit être amendée pour inclure les travailleurs masculins dans les restrictions concernant les heures supplémentaires et l'interdiction du travail de nuit qui s'appliquent actuellement aux seules femmes.

Enfin, nous voulons noter qu'il faudra beaucoup de changements avant de parvenir à une société véritablement égalitaire au Japon. Parmi les questions qu'il va falloir aborder, citons la discrimination sexuelle dans les programmes scolaires, où les travaux domestiques sont un sujet obligatoires seulement pour les filles. Citons également les salons de massage appelés « bains turcs », ainsi que les nombreuses autres activités propre à l'industrie du sexe. En réalité, il y a tant de formes de discrimination sexuelle dans la société japonaise que nous ne pouvons pas toutes les énumérer ici.

Il y a quelque chose d'encore plus important que la promesse du gouvernement japonais de ratifier avant 1985 la Convention pour l'élimination de la discrimination envers les femmes, c'est l'élimination de l'image des femmes comme êtres inférieurs et faibles, et l'adoption d'une politique vraiment efficace contre la discrimination sexuelle. C'est là notre ferme volonté. Nous croyons que la réalisation d'une société véritablement égalitaire représente l'élément le plus important pour garantir la survie de l'humanité. Dans l'intérêt de la liberté, de l'égalité et de la paix, nous allons continuer l'action de notre mouvement de femmes.

Les femmes de Saitama contre la guerre,
Ampo, volume 16, numéro 3,
Tokyo, 1984.

La montée d'un nouveau mouvement de femmes

Interview de deux dirigeantes du PRT

UN débat questionne les militantes des partis politiques de gauche, des syndicats et des divers mouvements de masse. Il porte sur l'opportunité et les conditions de la création d'une organisation nationale autonome des femmes. Cette discussion s'alimente de l'activité revendicatrice et des luttes d'un nombre croissant de femmes de couches populaires appartenant à des secteurs d'activité divers (femmes travailleuses, femmes des bidonvilles, paysannes). Ces mobilisations donnent souvent lieu à des progrès dans l'organisation des femmes.

Pour faire le point sur ce processus, nous avons interrogé Soledad Moreno et Patricia Mercado, deux dirigeantes du Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT), section mexicaine de la IVe Internationale.

« INPRECOR » : — Comment le mouvement des femmes au Mexique s'est-il développé ces dernières années ?

Soledad MORENO : — Nous avons assisté au développement d'un processus très intéressant à la base des organisations de masse, processus qui montre que les femmes commencent petit à petit à s'organiser pour défendre leurs intérêts tels qu'elles les perçoivent. Ce processus s'est exprimé à travers les diverses assemblées qui ont été organisées au niveau national et régional, des femmes des bidonvilles, des paysannes, des femmes des organisations politiques de gauche et des comités de défense des prisonniers politiques et des disparus.

Les discussions dans ces assemblées traitent des problèmes immédiats et quotidiens de la majorité des femmes mexicaines, problèmes créés par l'offensive d'austérité capitaliste et qui sont à l'origine des luttes pour que soient créés des services publics utiles, pour défendre leurs emplois, pour se battre pour la terre. Mais elles abordent aussi une série de problèmes directement et clairement liés à l'oppression spécifique des femmes. Cela représente un changement important par rapport au passé, quand les problèmes de l'oppression des femmes étaient pour ainsi dire la propriété de petits noyaux d'intellectuelles et d'étudiantes. Ces dernières ont réalisé un travail théorique et politique important, mais en restant isolées de la grande majorité des femmes mexicaines.

Aujourd'hui, nous voyons une combinaison des préoccupations de la grande majorité des femmes, c'est-à-dire les problèmes généraux des exploitées, avec le type de problèmes particuliers auxquels elles sont confrontées au moment où elles commencent à lutter, c'est-à-dire leur oppression en tant que femmes. Par exemple, après avoir commencé à lutter pour la réfection des chaussées, pour obtenir des écoles pour leurs enfants, contre les hausses des prix, pour des emplois et pour la terre, elles doivent sou-

vent affronter leurs maris, qui s'opposent à leur participation aux activités politiques.

— Pouvez-vous donner quelques exemples de ces assemblées régionales ou nationales des femmes ?

Patricia MERCADO : — Depuis environ un an et demi, suite à une initiative du PRT, la plupart des organisations de gauche sont en train de discuter de la possibilité de créer une organisation nationale des femmes, basée sur les femmes des masses populaires urbaines, de la classe ouvrière et de la paysannerie. En mars 1984, une rencontre nationale des femmes a été organisée, qui a rassemblé des femmes des bidonvilles, des déléguées de la Coordination du mouvement populaire urbain (une organisation de militants des quartiers populaires), ainsi que des paysannes appartenant aux très nombreuses organisations paysannes regroupées dans la Coordination Plan de Ayala. Il y avait aussi, parmi les participantes, des femmes syndicalistes, aussi bien des représentantes des syndicats que des travailleuses de la base. Et il y avait bien sûr des femmes appartenant à des partis politiques et à des groupes de femmes.

Cette rencontre a abordé un large éventail de problèmes concrets. Par exemple, une discussion très importante a eu lieu autour des problèmes des femmes qui travaillent dans les « maquiladoras » (usines de sous-traitance à la frontière des USA). Les femmes des « maquiladoras » qui étaient présentes ont beaucoup discuté des conditions de ces travailleurs, au nombre de 200 000 à la frontière, et qui sont en grande majorité des femmes. En même temps, il y a eu une bataille pour conquérir le droit de se syndiquer ainsi que pour démocratiser le fonctionnement des syndicats.

En novembre 1983, il y a eu une rencontre nationale des femmes des bidonvilles pour discuter des problèmes des femmes de ces concentrations autour des grandes villes. Le thème principal en était

le besoin de lutter pour avoir de l'eau courante, de l'électricité, etc. Un autre thème fondamental qui les touchait en tant que femmes des bidonvilles, en tant que ménagères, en tant que travailleuses, fut celui de la lutte contre la hausse des prix, ce qui impliquait la création de coopératives de consommateurs, la mise en avant de la revendication que l'Etat crée des magasins populaires dans les bidonvilles, et toute une série de mesures de ce type. En même temps, la rencontre a discuté de la nécessité de favoriser, au sein des associations des habitants des bidonvilles, la participation et l'éducation politique des femmes aussi bien que leur investissement dans les directions de ces associations.

En décembre 1984 a eu lieu la première rencontre des femmes travailleuses des « maquiladoras » le long de la frontière. Une cinquantaine de femmes y ont participé. Elles ont discuté sur la manière de commencer à coordonner toutes les luttes qui ont été menées dans les « maquiladoras ». Aucune organisation syndicale dans ce secteur n'avait réussi à faire ce que ces femmes ont fait, c'est-à-dire à mettre en place une coordination qui couvre toute la frontière.

Il existe aussi une coordination des femmes qui travaillent dans le secteur des services. Dans ce secteur, les femmes se sont mobilisées contre une décision du gouvernement de ne pas créer des crèches pour les enfants des femmes qui travaillent dans les ministères et de leur accorder seulement une allocation de 3 000 pesos (environ 150 francs) par mois en contrepartie de leurs frais de garde. Un autre problème dans le secteur des services est représenté par le fait que le gouvernement s'efforce de persuader les femmes de quitter leurs emplois et de rentrer au foyer. La femme du président a même créé un groupe de femmes, épouses des responsables des ministères, qui a organisé toute une série de réunions dans ce secteur, afin de convaincre les femmes de retourner à leur foyer, en leur expliquant qu'elles avaient assez négligé leurs enfants et leurs familles comme cela.

Un problème identique s'est posé dans le secteur bancaire nationalisé, où plane la perspective immédiate de 14 000 licenciements. Les premiers à être licenciés seront évidemment les femmes, notamment celles dont les maris travaillent dans les banques. Un autre exemple : l'année dernière, les travailleurs du secteur des services publics ont reçu une augmentation de salaire exceptionnelle, mais cette augmentation n'a pas été accordée aux femmes qui avaient des enfants dans des crèches. Ces femmes-là arrivent en général à leur travail avec une demi-heure de retard parce qu'elles sont obligées d'amener leurs enfants à la crèche. Elles ont donc été privées de l'augmentation de salaire parce qu'elles travaillaient une demi-heure de moins par jour. La réponse des femmes a été d'organiser des actions, des arrêts de travail, etc.

Aujourd'hui, la coordination des femmes travailleuses des services publics, dont j'ai déjà parlé, a mis en place une



Femmes en lutte. (DR)

forme embryonnaire de coordination des femmes des commissions exécutives des syndicats de ce secteur, afin d'essayer d'organiser toutes les femmes du secteur des services ensemble, et de définir une riposte globale à cette politique. Une des premières choses qu'elles ont entrepris, c'est de créer une revue mensuelle pour informer toutes les femmes du secteur des services publics des problèmes des femmes dans d'autres secteurs de l'emploi. L'objectif est de montrer que des choses identiques se déroulent partout. A partir de cette revue et de cette coordination de femmes syndicalistes, elles veulent avancer vers la constitution d'une assemblée nationale des femmes de tout le service public et essayer de lancer une contre-offensive plus générale. Le premier numéro de la revue vient de paraître. Elle s'appelle *Nosotras* (« Nous » au féminin).

— Et les paysannes ?

PM : — A la fin novembre 1984, s'est déroulé le congrès de la Coordination nationale Plan de Ayala. Dans le cadre de ce congrès, une réunion de paysannes était organisée pour discuter de la possibilité de tenir une assemblée nationale de paysannes. Ce projet fut adopté et un congrès national de paysannes se prépare pour l'été 1985.

A peu près au même moment aura lieu la deuxième assemblée nationale des femmes des bidonvilles. Une des tâches majeures de cette assemblée sera de tirer un bilan de tout le travail qui a été accompli par les femmes de ce secteur.

En plus, toutes ces réunions se tiennent dans le cadre d'une discussion entre toutes les femmes syndicalistes qui appartiennent à ces coordinations de masse et aux partis politiques, autour de la question de la création d'une organisation nationale des femmes qui pourrait organiser une riposte générale à l'offensive d'ensemble que le gouvernement bourgeois

lance contre les femmes travailleuses, les femmes des bidonvilles et les femmes des villages. Pour préparer une telle coordination nationale des femmes, il est nécessaire de disposer de noyaux de femmes dans la plupart des régions du pays et dans la plupart des secteurs sociaux, les bidonvilles, les masses travailleuses, etc. qui soient prêts au lancement et à la constitution d'une telle organisation. C'est nécessaire pour s'assurer que ce sera une vraie organisation, avec une base réelle. Alors pourrait être décidé le moment le meilleur pour lancer une organisation nationale des femmes.

— Quel rôle joue le PRT dans ce processus ?

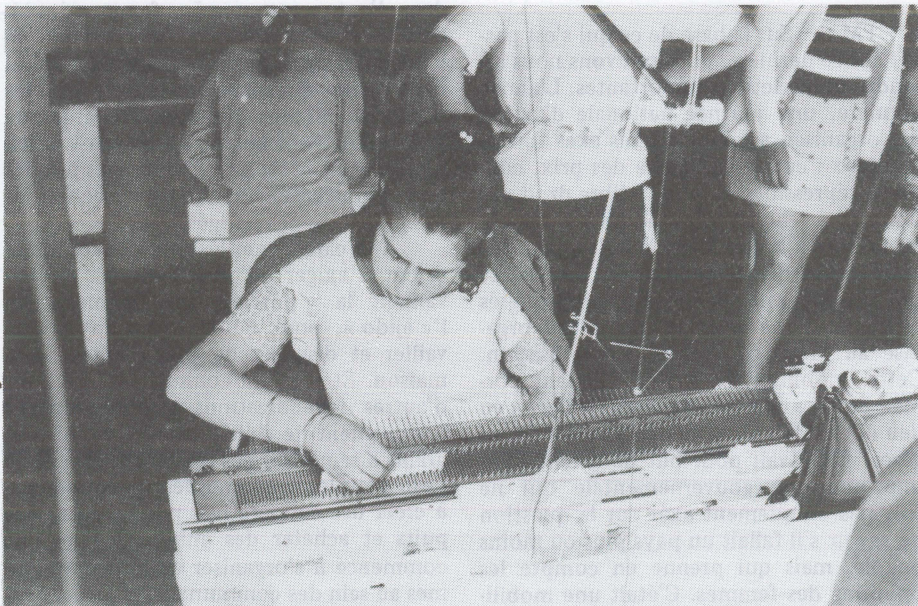
SM : — Nous essayons de favoriser la coordination de toutes ces luttes au niveau national. En fait, de nombreuses luttes ont été menées sur ces thèmes, mais

souvent, à cause de leur isolement, elles n'ont pas réussi à renforcer le mouvement d'ensemble. Nous pensons qu'il faut construire un mouvement revendicatif d'ensemble et non simplement mener des luttes isolées.

D'un autre côté, nous entrons dans la campagne pour les élections législatives nationales de juillet 1985. Les lecteurs d'*Inprecor* se souviendront peut-être des élections de 1982, au cours desquelles notre candidate, Rosario Ibarra de Piedra, fut la première femme candidate à la présidence de l'histoire du Mexique. Cette année, la consultation porte uniquement sur l'élection de la Chambre des députés. Nous présentons 300 candidats dans tout le pays. Nous avons l'intention d'utiliser ces élections comme nous avons utilisé les précédentes, pour encourager le développement des luttes de masse, y compris, bien sûr, les luttes et l'organisation des femmes. A cette fin, nous préparons la création de comités de femmes autour de la campagne électorale. Mais ces comités ne seront pas uniquement des structures électorales. Ils organiseront aussi bien des luttes pour les revendications immédiates des femmes que le soutien aux candidats.

Un exemple très important de ce que peuvent faire de tels comités de femmes a été donné lors des élections dans l'Etat de Tamaulipas, en 1983. Des comités de femmes furent organisés sur la base des différents « ejidos » (vieilles terres communes des Indiens) pour se battre dans le but de faire respecter la voix du peuple dans ces zones où la fraude électorale a été ouverte et grossière, et aussi pour faire progresser les revendications des femmes. Par exemple, l'une des revendications qu'ont soulevé les femmes fut celle d'avoir un moulin à grains. C'était une revendication très importante. Si vous n'avez pas de moulin, cela veut dire que vous êtes obligé d'aller dans un autre village pour moudre le blé, ou bien que vous

Travailleuses mexicaines. (DR)



devez réserver deux à trois heures par jour pour le moulin vous-même de manière à pouvoir préparer des « tortillas », ces crêpes de céréales qui constituent la nourriture de base au Mexique. Les femmes n'avaient jamais soulevé une telle revendication auparavant. Mais le fait d'avoir réussi à l'obtenir, a signifié un changement très important dans leurs vies.

En plus, dans cette région où les hommes sont souvent absents des villages, ces comités de femmes, résolus et radicaux, étaient parmi les meilleurs défenseurs du respect du vote du peuple. Nous considérons que ces comités sont partie prenante du processus qui va mener à la création d'une organisation nationale des femmes. Ils ne vont pas fermer boutique une fois que les élections seront terminées.

— Quel a été l'impact de l'organisation des femmes du Nicaragua et du Salvador sur le mouvement des femmes au Mexique ?

PM : — Pour l'instant, il n'y a pas eu beaucoup de répercussions. Il y a eu une assemblée des femmes latino-américaines à Cuba, à la fin novembre 1984, où il a été décidé de créer des comités de coordination des femmes dans tous les pays latino-américains, afin de construire un Front continental pour la paix. Un des objectifs principaux d'un tel front serait de se battre contre l'intervention au Nicaragua et au Salvador, et de mobiliser les femmes contre cette intervention. Une telle organisation a été formée au Mexique par des femmes des partis politiques, des groupes de femmes autonomes, des intellectuelles. Mais elle n'a pas eu beaucoup d'impact sur le mouvement des femmes dans son ensemble. Il s'agit plutôt d'une organisation de gauche. Bien entendu, nous voulons introduire cette question de la lutte contre l'intervention américaine dans la réflexion des femmes avec lesquelles nous travaillons dans les secteurs de masse.

— Qu'est-ce qui est prévu pour la Journée internationale des femmes, le 8 mars ?

PM : — Sur la base de ce qui s'est passé l'année dernière, nous pouvons nous attendre à des actions importantes. L'année dernière, une journée nationale d'action fut organisée autour de trois axes fondamentaux : contre la hausse des prix, contre la répression, et pour le libre droit des femmes à choisir leur maternité, ce qui représente à la fois le droit à l'avortement et le refus de la stérilisation forcée. Le fait que dans le même temps le Congrès démographique international ait été organisé au Mexique a aidé la mobilisation. Cette mobilisation, essentiellement formée par des femmes des bidonvilles, a eu lieu devant le ministère des Affaires étrangères. Elle avait pour but de revendiquer une politique gouvernementale qui ne soit pas uniquement axée sur la question de savoir s'il fallait un pays plus ou moins peuplé, mais qui prenne en compte les opinions des femmes. C'était une mobili-



Manifestation des femmes pour la « réapparition en vie » des disparus politiques. (DR)

sation sans précédent sur ce type de question au Mexique.

Il y aura certainement une proposition pour répéter cet exemple cette année, en organisant une manifestation pour la défense du droit de choisir sa maternité, pour une contraception plus efficace, etc. Les luttes contre les hausses des prix et contre la répression continuent aussi à être des axes de mobilisation, et ces questions sont fondamentales pour construire un front uni des femmes.

— Quel a été l'impact de la crise économique sur le mouvement des femmes au Mexique ?

PM : — Il y a trois ou quatre ans, le mouvement des femmes au Mexique n'existait pas en tant que tel. Il y avait juste quelques groupes de femmes isolés. Puisque la masse des femmes dans notre pays ne réagissait pas aux revendications des groupes autonomes de femmes, le mouvement se trouvait dans une impasse. Les femmes militantes ne savaient plus quoi faire.

L'arrivée de la crise économique a créé un autre type de mouvement des femmes, d'autres types de mobilisation, dans d'autres secteurs. Les femmes des bidonvilles se sont mobilisées contre la hausse des prix, pour des services publics dans leurs quartiers, questions qui les concernaient plus directement parce que leurs maris vont au travail. Et c'est précisément dans le secteur des services publics que le gouvernement voulait effectuer les premières coupes budgétaires.

A la campagne, les femmes commençaient à exiger qu'on leur donne effectivement la « portion des femmes » de l'« ejido », pour qu'elles puissent la travailler et disposer de plus d'argent à la maison. Et elles ont commencé à soulever d'autres revendications qui découlaient logiquement de celle-là, pour obtenir des grains à semer sur ces lopins de terre et de l'eau pour les irriguer. Elles ont commencé à créer des coopératives pour creuser des puits et acheter des animaux. Elles ont commencé à s'organiser en tant que femmes au sein des communautés.

En même temps, les femmes commençaient à être les plus durement touchées par les licenciements et elles ont réagi contre cela dans les syndicats.

Nous avons donc vu les débuts d'un mouvement de femmes d'un type nouveau, porteur d'un autre type de mobilisation. Et les groupes de femmes autonomes qui subsistent s'efforcent de se lier à ce mouvement, pour construire un mouvement qui ne soit pas seulement basé sur les revendications immédiates des femmes, mais qui soit aussi conscient de leur oppression générale.

— Quel type de liens se sont développés entre les organisations de femmes et les syndicats ?

PM : — Aucun. Ce qui s'est développé, ce sont des organisations de femmes. Par exemple, il y a des femmes dans les usines qui sont concentrées dans certains secteurs et qui risquent d'y passer toute leur vie. Elles n'ont aucun droit à la formation pour améliorer leurs qualifications. Il y a eu des mobilisations pour le droit à l'avancement et à la formation. Par exemple, quand les femmes se retrouvent ensemble à la cantine de l'usine, elles peuvent décider de se mobiliser pour arrêter la chaîne. Dans certains cas, le syndicat concerné les a soutenues, dans d'autres, non.

Dans le syndicat des travailleurs du métro, par exemple, toutes les femmes se sont mobilisées pour obtenir le droit d'être conductrices des rames. Il y a eu une série de luttes à ce niveau-là. Mais cela n'a pas contribué à créer des liens entre les organisations de femmes et les structures syndicales. Dans les syndicats, il n'y a eu que des luttes isolées.

Un mouvement de femmes travailleuses a commencé à se développer, dont les meilleurs exemples sont celui de l'assemblée des femmes travaillant dans les « maquiladoras » et celui de la coordination des femmes dans le secteur des services publics. Mais ces mouvements ne reçoivent aucun soutien de la part des directions syndicales. ■

Propos recueillis par Gerry FOLEY, Genève, 6 février 1985.

La prison de Punta Rieles aujourd'hui : résistance et répression

Témoignage d'une militante du PST récemment libérée

CECILIA Duffau a été libérée le jeudi 13 décembre 1984 de la prison uruguayenne de Punta Rieles, après deux ans et neuf mois d'incarcération. Elle a été emprisonnée le 18 mars 1982, à l'âge de 28 ans, pour son appartenance au Parti socialiste des travailleurs (PST), organisation qui vient d'être reconnue section uruguayenne de la IVe Internationale lors du dernier congrès mondial. Elle était condamnée à l'origine à une peine de 5 ans de prison mais, récemment, le Tribunal militaire suprême l'a condamnée à 3 ans et 3 mois de prison,

réduisant ainsi sa peine. Elle a ensuite été libérée avant d'avoir purgé toute sa condamnation, par « une remise en liberté anticipée par grâce ».

Voici le témoignage qu'elle donnait le 16 décembre dernier, trois jours après avoir retrouvé la liberté et tel qu'il a été publié dans le bulletin de lutte pour l'amnistie générale, numéro 5, de décembre 1984, publié par le Groupe des mères et des familles des accusées par la justice militaire, consacré aux témoignages des prisonniers politiques.

« GROUPE DES MERES ET DES FAMILLES DES ACCUSEES PAR LA JUSTICE MILITAIRE » : — Quels sont les moyens de répression à Punta Rieles ?

Cecilia DUFFAU : — Fondamentalement, la situation répressive, c'est déjà le fait même d'être prisonnier. En ce moment, il y a eu des élections qui ouvrent une possibilité de régime démocratique, et ce caractère démocratique est incompatible avec l'existence de prisonniers politiques. Nous pensons que la forme la plus importante de la répression, actuellement, c'est l'existence de ces prisons, au-delà même des conditions de vie qui sont faites aux prisonniers à l'intérieur.

Nous, les prisonniers, nous sommes des combattants de la lutte sociale, qui avons décidé de consacrer notre vie à défendre les intérêts des travailleurs, à défendre les libertés qui ont commencé à se restreindre bien avant le début de la dictature militaire. La majorité des camarades qui sont passés par la prison constituent un témoignage de cette situation et sont l'expression des luttes menées par le peuple au cours des décennies passées, chacun de ces prisonniers ayant posé les problèmes et agi politiquement de la façon qu'il considérait comme étant la plus juste.

Un régime démocratique doit donner aux différents secteurs sociaux les moyens d'exprimer leurs besoins et aux groupes politiques la possibilité de développer leurs opinions. Réaliser cela, c'est tout d'abord réhabiliter les combattants de la lutte sociale qui peuplent les prisons, afin qu'ils trouvent leur place dans la société d'où ils ont été arrachés par la répression.

— Sur la répression concrète qui s'exerce sur vous, quels en sont les objectifs et les moyens actuels mis en œuvre ?

— Le principal moyen utilisé par la dictature, à la prison Punta Rieles, c'est l'isolement, qui est utilisé pendant tout l'emprisonnement, avec des effets différents à chaque étape de l'incarcération. Nous sommes des prisonniers politiques, et le manque d'informations, pour un prisonnier politique, c'est une manière

d'ôter son principal aliment à celui qui a consacré toute sa vie à la politique. On cherche à nous détacher de la réalité. Avec l'actuelle possibilité de libération, on prétend aujourd'hui que nous sommes tellement déracinés que cela nous empêcherait de pouvoir nous intégrer à l'action au niveau atteint par la mobilisation actuelle et à son évolution future.

— Quelle était la situation vécue en rapport avec l'isolement ?

— Nous avons passé des années sans avoir un journal, une nouvelle, sans savoir ce qui se passait dehors. Lors des visites, il était interdit de parler d'autre chose que ce qui était strictement familial. On ne savait ni le nombre ni la fonction des personnes ou des institutions qui composaient le gouvernement, on ne connaissait pas les mesures économiques ou politiques qui étaient prises, les plans, rien de ce qui concernait notre pays, rien sur les autres pays. Le système carcéral cherchait à ce que notre déracinement soit total.

La lutte du peuple a abouti à ce que la dictature soit obligée de céder sur certains aspects des conditions de vie des prisonniers politiques. Par exemple, il leur a fallu nous donner des informations. C'est comme cela qu'apparut enfin à Punta Rieles, en 1980, une possibilité d'information sur la situation extérieure, censurée bien évidemment, après des années de coupure totale avec la réalité. Ensuite, nos possibilités d'accès à l'information furent très irrégulières.

Actuellement, ce qui parvient comme information à l'intérieur des prisons est très limité. Nous avons droit à la lecture des quotidiens *El Diario* ou *El Pais* deux à trois fois par semaine. Le choix est très mince et nous empêche de saisir réellement la situation politique. C'est d'ailleurs là la vraie signification de cette restriction. C'est ainsi qu'on limite nos capacités de pensée et de critique, ce qui est l'essence même du militant, parce que cela constitue la base du non conformisme et de toute tentative de changement. Pour parler d'une autre façon, on peut dire que le manque d'information vise entre autres choses à détruire notre état de militant,

notre capacité à penser et à agir politiquement.

— Pourquoi les autorités pénitentiaires suppriment-elles systématiquement les visites des familles ?

— La famille joue le rôle que les journaux ne remplissent pas, c'est-à-dire de nous tenir informés de la multiplicité des actions menées par les travailleurs pour leurs revendications salariales et démocratiques, pour la réorganisation de leur centrale ouvrière ; de la situation des organisations auxquelles nous appartenons ; de l'évolution de la situation politique dans son ensemble ; des positions des différents partis, etc. La semaine passée, par exemple, au début décembre, la prison a établi un régime de visite d'une heure par semaine. Quelques mois auparavant, en juillet 1984, il nous avait été accordé une demi-heure de visite par semaine, alors que pendant douze ans, les emprisonnés politiques n'ont eu droit à cette demi-heure que tous les quinze jours.

Pourtant cet acquis apparent est une vraie duperie, car, parallèlement, on nous impose des sanctions massives qui ont pour conséquence l'interdiction systématique de ces visites. Par exemple, lors des événements les plus importants qui se soient produits dans le pays ces derniers temps, comme lors des élections (du 25 novembre dernier, ndlr.), l'ensemble des prisonniers ont été privés de visites durant la semaine précédant et la semaine suivant l'échéance électorale.

Le peuple a vécu à la fois avec anxiété et joie la possibilité d'une ouverture démocratique qui s'est exprimée au cours de ces élections au bout de ces 11 années de dictature. Que peut signifier, pour des camarades qui ont passé toutes ces années emprisonnés, et même plus, puisque certains ont même fait 14 années de prison, l'ouverture politique en cours et la possibilité de changement radical dans leur propre situation ? On vit cela de façon très enthousiaste, avec beaucoup d'anxiété, avec une tension due aux facteurs d'incertitude — les « quand, comment, qui » —, avec un effort énorme d'adaptation au possible, dans toutes ses

gammes et ses contrastes. Ne pas savoir ce qui se passe à l'extérieur de la prison touche directement à un besoin élémentaire entre ces murs. La nécessité impérieuse pour ces camarades, c'est d'être ici, dans la rue pour participer à l'action comme tout le monde, alors qu'au contraire, ils n'ont même pas le droit de savoir ce qui se passe. (...)

— Nous savons que les communications internes entre les détenues des différents secteurs sont interdites et sévèrement réprimées. C'est encore ainsi aujourd'hui ?

— Nous avons mené une longue lutte contre l'isolement interne. Cet isolement consistait, pour les autorités pénitentiaires, à interdire tout type de communication entre les camarades qui vivaient dans des secteurs différents de la prison. Nous ne pouvions même pas nous voir. Nous devions casser cette situation d'incommunicabilité qui était destinée à nous diviser et à nous affaiblir. Nous avons commencé par nous regarder, sous les cris, les menaces et les châtiments de la garde. Nous avons ensuite continué l'action en sifflant, puis en chantant, de façon très rapide, compte tenu du temps limité, et nous le faisons les uns après les autres, de manière à pouvoir maintenir une apparence de normalité. Malgré toutes les sanctions et les pressions pour nous faire cesser, nous nous sommes encore renforcées. Avec le temps, nous avons commencé à chanter à plusieurs, puis à parler. Cela fait maintenant deux ans que les prisonnières chantent en chœur pour être entendues partout dans la prison, et nous avons commencé à crier pour que les autres camarades nous entendent.

C'est devenu maintenant la forme habituelle d'expression : chanter, c'est ainsi que nous exprimons nos joies et nos peines. Nous exprimons notre solidarité avec celles qui sont ailleurs et que nous ne pouvons pas embrasser ou soutenir de près, comme c'est le cas lorsqu'une camarade est au cachot, quand elle est dans un autre secteur, quand elle arrive à la prison, ou quand elle s'en va. Nous parlons aussi, et si l'on ne s'entend pas, on crie. C'est comme cela que nous nous passons toutes les informations politiques que nous recevons, l'état de la répression dans chaque endroit, les nouvelles des familles, etc. Il faut faire en sorte que tous les éléments de la réalité que nous recevons deviennent le patrimoine de toutes les emprisonnées.

Nous sommes parvenues à briser les volets qu'ils avaient installés en 1980 pour couvrir les fenêtres du dehors, ce qui nous empêchait surtout de voir. Les autorités empêchaient ainsi la communication entre nous et allaient à l'encontre de ce que nous voulions faire : savoir ce qui se passait à l'extérieur. C'était pour nous la protection maximum et minimum possible en prison. Par exemple, nous avons eu la possibilité de savoir que 4 camarades qu'ils ont sorti de prison, en avril, se retrouvèrent dans des casernes, ou encore qu'une prisonnière qui sortait pour soi-di-

sant aller chez le dentiste, était en fait conduite au cachot. Après des années et des années, nous sommes parvenues à vaincre tous les obstacles et à parvenir à communiquer entre nous.

— Quel est le rôle des volets qui continuent à cacher les fenêtres des cellules ?

— Leur objectif est de nous isoler de l'extérieur, de la réalité, car lorsque nous n'avions pas de visites, nous sommes parvenues à communiquer en criant avec les membres de nos familles qui passaient sur la route, en leur disant comment nous allions. Nous avons même été jusqu'à sortir des banderoles du Frente Amplio par la fenêtre pour dire que nous aussi nous soutenions l'identification du peuple à la lutte de cette organisation.

Les autorités ont clairement exprimé leur objectif. Il y avait des volets blancs dans lesquels nous faisons des trous toujours plus importants. Le 22 octobre dernier, nous les avons entièrement détruits. Le 27 octobre, les autorités pénitentiaires ont remis par-dessus des volets en acrylique vert, et elles adoptaient le même jour un communiqué interne dans lequel elles déclaraient que les fenêtres donnant sur la salle de discipline, c'est-à-dire les ailes sud et est de la prison, resteraient sans volets. Et cela après que ces fenêtres aient été recouvertes pendant 4 ans. Or, c'est par là que se fait la communication interne de la prison.

Et voici ce qui a suivi : nous avons retiré les volets verts le 2 novembre. Ils nous ont alors fermé les fenêtres avec des cadenas. Ensuite, le 6 décembre, ils ont remis des volets avec une toile métallique qui ne laisse en son milieu qu'un centimètre d'ouverture. (...)

— Pensez-vous que la mobilisation populaire provoque une répression plus grande dans la prison ?

— La répression dans la prison n'a jamais été appliquée comme des représailles à l'occasion de la mobilisation à l'extérieur. Au contraire, la mobilisation a apporté une amélioration des conditions de vie des emprisonnées. A partir de 1980, date à laquelle la mobilisation a exprimé son refus de la dictature, à travers le plébiscite, ils ont commencé à lâcher du lest dans la prison pour essayer de maintenir un régime intérieur qui ne gâte pas trop l'image de marque de la dictature. La télévision a fait son apparition, ainsi que les journaux et les récréations spéciales. Si toutes ces choses n'ont pas été maintenues de façon permanente, on ne les a pas non plus totalement perdues. La prison est un peu sortie de son isolement par rapport au monde extérieur, de l'enfermement absolu, du trou noir où l'on vivait, pour s'intégrer autant que possible à la mobilisation populaire, et grâce à celle-ci. (...)

— Savoir en permanence que participer aux luttes internes à la prison entraînerait une suppression des visites ou des

châtiments, cela vous faisait-il douter ou renoncer ?

— Jamais, à partir du moment où il était bien clair que ce que voulait l'ennemi c'était justement essayer de nous détruire, de nous soumettre, de nous affaiblir. Ce que nous devons faire, c'était de les affronter pour qu'ils n'y parviennent pas, et l'unique façon de le faire, c'était de développer tout ce qui défendait notre identité et nos intérêts. Nous avons donc appris à ne pas accepter les méthodes de pression, d'extorsion des informations, et de chantage des autorités. S'ils étaient parvenus à nous conditionner de la sorte, nous ne nous serions jamais intégrées à ce qui se passe aujourd'hui, nous ne pourrions plus nous lier à la vie politique. La systématisation de ce conditionnement conduirait, si nous l'acceptions, à la négation même de ce que nous voulons être. Ainsi, nous défendons notre identité. De plus, les autorités doivent nous donner ce droit de visite, et si elles nous l'enlèvent, nous savons qu'il y aura une mobilisation de tout le peuple pour que ne se dégrade pas la situation des prisonniers, et nous lui faisons confiance pour cela.

En un mot, la répression à l'intérieur de la prison Punta Rieles, c'est le refus de la dictature d'accepter que les camarades, après tant d'années de prison et de brimades, ne se soumettent plus et qu'au contraire, elles luttent avec leurs moyens contre toute mesure de répression.

— Pensez-vous que la situation se soit aggravée ces derniers mois, et dans l'affirmative, quelle en est la raison ?

— Oui, elle s'est aggravée. C'est indubitable. Avec l'isolement de la réalité, le confinement dans des espaces plus réduits, l'absence de récréations régulières, les fenêtres fermées, le manque d'air, les volets, les mises au cachot plus fréquentes, la baisse de qualité de la nourriture, le manque de médicaments, les difficultés à trouver le sommeil. Et cela dans le cadre de la situation politique actuelle. La répression a été en augmentant, en relation avec nos liens avec la mobilisation populaire.

— Expliquez-nous quelles sont les conséquences de cette aggravation sur la situation des prisonnières politiques.

— Eh bien, des atteintes physiques et psychologiques plus importantes, surtout pour les camarades qui sont en prison depuis plus de dix ans, auxquelles se pose le problème d'une réinsertion rapide, brutale, dans une situation politique qui offre la possibilité de réintégrer la société. C'est-à-dire qu'il devient possible, à court terme, de retrouver sa famille, son travail, la lutte, après un déracinement extrême. Cela exige un effort d'adaptation et de préparation psychologique énorme.

Précisément, cette répression essaie de ne pas laisser l'espace nécessaire à la personne pour se réinsérer, du point de vue humain et politique. La tension et l'instabilité absorbent une grande partie

de l'énergie qui devrait être orientée vers la préparation à une réintégration sociale satisfaisante. (...)

— Comment pensez-vous que doit se faire la libération des prisonniers politiques ?

— Maintenant, par une amnistie générale sans restrictions. Il ne peut y avoir un jour de plus un emprisonné pour des raisons politiques. Et nous pensons que cette libération doit se faire dans le pays, sans bannissement. Tant qu'il y aura un seul prisonnier ou exilé politique, cela signifiera que n'importe quelle personne qui demain élèvera la voix contre la suppression de la liberté, court le risque d'être mise en prison ou d'être expulsée du pays. Un gouvernement qui s'autoproclame démocratique ne peut permettre cette forme de menace dirigée contre le peuple. Tant qu'il existera un prisonnier politique ou un exilé, cela signifie qu'il n'y aura pas de garanties pour le peuple. C'est lui qui doit gouverner dans une démocratie, exprimer ses revendications et les obtenir.

— Que pensez-vous de la possibilité que la libération des prisonniers politiques ne se fasse pas par une amnistie générale et sans restrictions, mais par le biais d'une amnistie pour certains, d'une remise de peine ou d'une grâce pour d'autres ?

— Nous ne sommes pas d'accord avec toute forme de discrimination politique ou juridique qui pourrait se faire entre prisonniers politiques, et encore moins avec des formules juridiques comme la remise de peine ou la grâce, qui établissent l'état de délinquant de celui qui n'a commis comme délit que de vouloir améliorer la société. Est-il admissible qu'une démocratie qui a été conquise par le peuple nous considère comme des délinquants ?

Notre peuple est passé par différentes étapes et s'est battu pour la démocratie de différentes façons. C'est un peuple aux aspirations pacifiques, et ce n'est pas par extravagance ou hasard qu'un grand nombre des siens s'est consacré, par exemple, à la lutte armée. Aujourd'hui, nous pourrions faire en tant qu'Uruguayens des bilans différents sur ce qu'ont été les différentes méthodes de lutte dont s'est doté le peuple. Mais cela ne veut pas dire que les unes comme les autres ne soient pas parties intégrantes du peuple. Ce fait, qui est généralement et clairement reconnu, s'exprime dans le mot d'ordre d'amnistie générale sans restrictions, qui fait partie des plate-formes de lutte de toutes les organisations sociales ainsi que des engagements des partis politiques qui se sont prononcés pour cette amnistie, comme le Frente Amplio ou le Parti national (Blanco, ndlr.)

L'expression de cette exigence a été continue dans la rue, depuis le 1er mai 1983. Le point culminant de cette revendication a été le jeûne collectif pour l'amnistie générale sans restriction, qui accom-

pagna, en juillet 1984, la grève de la faim du camarade Wasem, qui luttait pour la même revendication. Elle fut confirmée par l'importante et combative manifestation qui participa ensuite à son enterrement. Comment le peuple considère-t-il un Tupamaro que la justice militaire accuse de graves délits ? Le considère-t-il comme un délinquant ? Non ! Le peuple l'a dit dans la rue. Il ne compte pas sur des démarches bureaucratiques ou des formules juridiques pour résoudre les problèmes et pour défendre les siens, comme dans le cas de Wasem qui était en danger de mort, comme dans les cas des camarades prisonniers politiques qui se trouvent dans une situation extrêmement grave. Wasem était un camarade du Mouvement de libération national - Tupamaros qui, en son temps, avec beaucoup de combattants uruguayens, avait décidé de prendre les armes pour lutter contre l'asservissement de notre peuple par la bourgeoisie et son gouvernement.

Le peuple reconnaît comme sien le combattant, non seulement avant la dictature, mais son combattant sous la dictature, qui ne s'est pas laissé vaincre par les conditions les plus infâmes qui lui furent imposées pour le liquider. Pour la première fois, un camarade du Mouvement de libération national est enterré avec le drapeau de son organisation.

Le peuple a également exprimé par son vote son opinion sur la situation des prisonniers. Il y a eu là un vote majoritaire pour l'amnistie générale et sans restrictions, qui s'est exprimé à travers le vote pour le Frente Amplio et pour le Parti national, qui s'étaient engagés sur ce thème. Les deux-tiers des Uruguayens, c'est-à-dire plus de 900 000 personnes, ont voté pour l'amnistie générale et sans restrictions.

— Comment pensez-vous que la concrétisation de cette volonté majoritaire, sur l'amnistie générale et sans restrictions, puisse être garantie ?

— Nous ne faisons confiance qu'à la mobilisation. Nous avons confiance dans les travailleurs qui impulseront jusqu'à la satisfaction de cette revendication. Quand les partis politiques avaient des positions hésitantes sur la situation des prisonniers, ce sont les travailleurs qui ont levé le drapeau de l'amnistie, de façon inconditionnelle et militante.

— Comment pensez-vous que la concrétisation de cette volonté majoritaire, sur l'amnistie générale et sans restrictions, puisse être garantie ?

— Nous ne faisons confiance qu'à la mobilisation. Nous avons confiance dans les travailleurs qui impulseront jusqu'à la satisfaction de cette revendication. Quand les partis politiques avaient des positions hésitantes sur la situation des prisonniers, ce sont les travailleurs qui ont levé le drapeau de l'amnistie, de façon inconditionnelle et militante.

— Pensez-vous que l'on doive punir ceux qui sont responsables de crimes contre l'humanité, les responsables de tortures, de morts, de disparitions forcées ?

— Dans ce pays, il n'y a pas eu de guerre entre deux factions égales. Ce qui s'est passé ici, c'est l'usurpation des formes démocratiques dont s'était doté le peuple uruguayen, par une infime minorité de militaires qui répondaient à des intérêts étrangers, aux intérêts de l'impérialisme.

La grande majorité du peuple a été écrasée, d'abord par la situation économique à laquelle il était soumis et qui a produit la grande émigration de l'Uruguay à la recherche de travail dans d'autres pays. Il faut y ajouter les milliers d'exilés qui étaient persécutés et les milliers de prisonniers, les morts et la torture, les assassinats d'étudiants et d'ouvriers dans la rue. Ces crimes ont été commis par une infime minorité. Il ne peut y avoir de paix, on ne peut considérer la justice comme rétablie, si l'on ne châtie pas les coupables de ces crimes. Ils doivent être punis. Il ne s'agit pas de revanche. Il faut qu'il n'y ait plus personne pour commettre les mêmes crimes.

— Le châtimement garantira-t-il que ce type de crime ne se reproduise pas ?

— Ce n'est pas le seul moyen. Toute la législation répressive doit être abolie, au niveau syndical, politique et culturel. La justice militaire doit aussi être abrogée. Il n'est pas possible que ce soient les militaires, eux qui sont responsables de la dictature en tant qu'institution, qui se jugent eux-mêmes. C'est le peuple qui doit les juger à travers ses organismes civils. Cela doit être impulsé et avalisé par l'engagement politique du Parlement et des différents secteurs sociaux en lutte.

— Pour terminer, que pensez-vous de l'action du Groupe des mères et des familles des accusés par la justice militaire ?

— Je dois dire d'abord que nous sommes très fières de nos mères et de nos familles. Ce sont elles qui, directement en contact avec nous, expriment et défendent nos intérêts. Elles le font dans toute leurs actions : dans la dénonciation, dans les exigences qu'elles soumettent aux partis politiques, dans la mobilisation de rue. Elles ont défendu nos intérêts de façon très fidèle. C'est pour cela que nous pensons que les partis politiques, les organismes des droits de l'homme, les différents secteurs sociaux, tous ceux qui veulent se battre pour l'amnistie, doivent faire particulièrement attention aux propositions mobilisatrices de nos familles.

Tous nos besoins se résument à un seul, celui d'amnistie générale et sans restrictions.

Bulletin numéro 5
du Groupe des mères et des familles
des accusés par la justice militaire,
Montevideo, décembre 1984.

Les forces politiques au lendemain de la victoire de Tancredo Neves

LE 15 janvier 1985, Tancredo Neves, candidat du Parti du Mouvement démocratique brésilien (PMDB), a été élu Président de la République. Son investiture est prévue pour le 15 mars prochain. Ainsi, un candidat présenté par l'opposition et élu par une majorité du collège électoral mis en place par la dictature, va commencer son mandat. D'une certaine manière, le pays va ainsi sortir du cycle de plus de vingt ans de dictature militaire. Mais cette « sortie » consistera plutôt en un passage d'une dictature militaire à un régime de démocratie bourgeoise. Et cette « démocratie bourgeoise » sera beaucoup plus contrôlée que celles déjà connues auparavant dans l'histoire du pays.

Joao MACHADO

Tous les gouverneurs d'Etat élus par le PDS aux élections de 1982 ont soutenu Tancredo Neves. L'unique gouverneur qui ait formellement soutenu Paulo Maluf fut le gouverneur de l'Etat de Paraiba, Wilson Braga, qui a cependant apporté un appui indirect au candidat du PMDB : sa femme et les hommes politiques qui lui étaient le plus fidèle ont en effet soutenu Tancredo Neves. Immédiatement après le 15 janvier, Wilson Braga annonça qu'il rejoignait le Parti du front libéral, formation créée par les dissidents du PDS qui avaient soutenu Tancredo Neves. Wilson Braga s'était contenté de soutenir Paulo Maluf juste ce qui était nécessaire pour satisfaire aux accords passés antérieurement.

Aureliano Chaves, vice-président de l'actuel gouvernement du général Figueiredo et principal leader du Parti du front libéral, ainsi que le général Ernesto Geisel, ancien président, ont aussi soutenu la candidature de Tancredo, même si pour Geisel ce fut plus discrètement. Tancredo a passé un accord avec l'actuel ministre de l'Armée, le général Walter Pires, concédant à ce dernier le droit de désigner son successeur à ce poste dans le prochain gouvernement. Parmi les ministres de l'actuel gouvernement, peu nombreux sont ceux qui ont soutenu la candidature de Paulo Maluf. La majorité d'entre eux a préféré rester neutre dans cette querelle, ce qui était une forme voilée de soutien à Tancredo Neves. Il en a été de même pour le leader du PDS à la Chambre des députés, Nelson Marchezan, qui s'abstint lors du vote du collège électoral. Finalement, le président actuel lui-même, Joao Figueiredo, adopta à peu près la même attitude, laissant apparaître que le candidat Paulo Maluf ne lui plaisait guère. Le vice-président de Tancredo Neves, José Sarney, était encore, il y a quelques mois, le président national du PDS.

Tout cela a rendu possible le fait

qu'au collège électoral, instrument contrôlé majoritairement par le PDS et mis sur pied pour homologuer dans la mesure du possible les candidats officiels, Tancredo ait néanmoins obtenu 480 voix sur son nom contre seulement 180 pour le candidat du PDS.

COMMENT LA VICTOIRE DE TANCREDO A-T-ELLE ETE POSSIBLE ?

Une telle situation mérite une explication qui n'est pas difficile à trouver.

L'affaiblissement de la dictature militaire ne date pas d'hier. Déjà en 1974, aux élections parlementaires, le parti légal d'opposition, le Mouvement démocratique brésilien (MDB), avait remporté la majorité des suffrages, mais ne s'était pas retrouvé majoritaire au sein du Congrès national du seul fait des astuces de la législation électorale. Dans les années qui suivirent, le mouvement pour les libertés démocratiques s'est amplifié, en particulier avec la lutte pour une amnistie générale et totale. En 1979, une amnistie relativement large fut obtenue, bien qu'elle n'ait pas été totale, et permit que le pays ne compte plus qu'exceptionnellement des prisonniers politiques. A partir de 1978, le mouvement ouvrier entra en scène avec force, organisant de grandes grèves qui donnèrent lieu à un vaste processus de réorganisation en son sein. Depuis 1974, les deux derniers généraux-présidents, Ernesto Geisel et Joao Figueiredo, avaient entrepris un lent processus d'auto-réforme de la dictature, avec pour objectif de modifier la forme de pouvoir tout en conservant un contrôle total. Cela se fit d'abord en termes de « détente » du régime et, plus tard, sous forme d'« ouverture ».

En 1982, malgré les différentes modifications de la loi électorale qui devaient avantager le parti gouvernemental, l'opposition libérale-bourgeoise et populiste obtint des gouverneurs dans la plupart des

Pour battre au collège électoral le candidat du parti jusqu'alors au pouvoir, le Parti démocratique et social (PDS), Tancredo Neves avait mis en place un système d'alliances politiques qui constituait l'un des plus larges regroupements des différents secteurs des classes dominantes que l'histoire du pays ait jamais connu (1). En réalité, Tancredo Neves est finalement parvenu à obtenir sur sa candidature un soutien des grandes figures du régime issu du coup d'Etat de 1964, un soutien plus important que celui obtenu par le propre candidat du PDS, Paulo Maluf.

Etats les plus importants du pays, comme à Sao Paulo, Rio de Janeiro et Minas Gerais. La crise économique, bien entamée depuis 1981, première année où le PNB chuta, s'accrut en 1982 et surtout en 1983, quand le gouvernement commença à conclure des accords avec le Fonds monétaire international. Par la suite, en 1984, l'économie brésilienne connut une petite remontée.

C'est dans le cadre d'une dictature déjà extrêmement affaiblie que les premiers mois de 1984 ont été marqués par la plus grande mobilisation de masse de l'histoire du Brésil : la campagne pour l'élection du Président de la République au suffrage universel direct (les « directes »), c'est-à-dire contre le collège électoral mis sur pied pour légitimer les candidats du gouvernement à la présidence de la République. La campagne pour les « directes » fut le moyen pour la population d'exprimer son mécontentement face à la situation générale du pays, c'est-à-dire contre la dictature militaire et sa politique économique totalement subordonnée au FMI, etc. Le fait que le mécontentement se soit manifesté de cette manière montre bien à la fois la force du mouvement populaire et ses limites. Sa force, par l'importance des mobilisations : à Rio de Janeiro et à Sao Paulo, c'est près d'un million de personnes qui manifestèrent, et dans d'autres villes, des centaines de milliers. Ses limites, parce que d'une part la revendication des « directes », autour de laquelle s'était concentrée la mobilisation, était restreinte et mettait en avant la forme d'élection beaucoup plus que la question d'un programme ou d'un type de gouvernement, et que, d'autre part, la direction de cette campagne fut tout le

1. Cf. *Inprecor* numéros 169 du 19 mars 1984, 175 du 11 juin 1984 et 181 du 8 octobre 1984.



Manifestation contre la dictature militaire en 1977. (DR)

temps liée à l'opposition libérale-bourgeoise, au PMDB et en particulier aux gouverneurs d'opposition au gouvernement fédéral.

Le Parti des travailleurs (PT) a sans aucun doute connu un grand succès et se renforça tout au long de cette campagne. Luis Inacio da Silva « Lula » a presque toujours été l'orateur le plus applaudi dans les meetings. Cela s'explique par le fait que les masses s'identifiaient au discours le plus radical. Cependant, à aucun moment le PT ne tenta de disputer la direction de la campagne à l'opposition bourgeoise. Il ne s'en démarqua même pas, ce qu'il aurait pu faire en présentant Lula comme candidat aux présidentielles, avec un programme clair de transformations sociales. Finalement, le PT a participé à la campagne pour les « directes » en tant qu'aile gauche du bloc démocratique, et non comme le moteur d'une alternative ouvrière et populaire opposée aux projets de la bourgeoisie.

L'orientation de la campagne pour les « directes » avait pour objectif de faire pression sur les députés et les sénateurs pour qu'ils approuvent un amendement constitutionnel introduisant des élections au suffrage universel direct. Pour cela, la Constitution établie par les militaires exigeait une majorité des 2/3 des votes de ces élus. Le 25 avril 1984, la majorité absolue fut obtenue, mais pas une majorité des 2/3. Aussi, le mouvement arriva à un carrefour. Que faire ? Une possibilité aurait été d'insister encore, en présentant de nouveaux amendements constitutionnels, ce qui était difficile, tant pour des raisons de délais que pour des problèmes juridiques : en effet, la loi interdisait l'examen à plusieurs reprises d'un même amendement dans le cadre d'une législature. Des tentatives furent faites dans ce sens, en juin et en août 1984, mais elles

ne suscitèrent que peu d'enthousiasme et furent rapidement abandonnées.

Ainsi, deux alternatives principales se présentaient. La première revenait à continuer la lutte, en marquant plus nettement encore sa détermination, en avançant la revendication d'une Assemblée constituante, la perspective de rupture avec le régime, et en promouvant des formes de lutte plus radicales, comme la grève générale. Cela signifiait en fait lutter pour une alternative ouvrière et populaire. La seconde alternative consistait à canaliser la lutte à l'intérieur même des institutions de la dictature, ce qui revenait à accepter le collège électoral et à tenter d'y rendre possible la victoire d'une candidature de l'opposition. « *Utiliser les armes de l'ennemi pour le vaincre* », comme certains l'affirmaient, et éviter ainsi qu'un quelconque candidat plus radical ne se présente.

La première alternative fut défendue par des secteurs du PT, en particulier par les marxistes révolutionnaires et par d'autres courants révolutionnaires, mais le PT dans son ensemble n'adhéra pas à cette perspective. Durant des mois, sa direction fut confuse, discutant exclusivement de l'opportunité de soutenir la candidature de Tancredo Neves. Quand, finalement, le PT voulut s'orienter vers l'approfondissement des luttes, la défense de la revendication d'Assemblée constituante, etc., de nombreux mois s'étaient écoulés et il n'y avait plus moyen de mener vraiment à bien cette orientation. Les secteurs de l'opposition libérale bourgeoise, eux, agirent avec détermination pour parvenir à une victoire au sein du collège électoral, canalisant toute la mobilisation des premiers mois de l'année 1984. C'est pourquoi ils choisirent comme candidat Tancredo Neves, reconnu comme l'oppositionnel le plus proche du gouvernement,

et accepté par les secteurs militaires comme l'apôtre des « négociations » et de l'« entente » avec le régime. Ils s'efforcèrent d'obtenir des appuis au sein du PDS.

Aussi, la grande campagne pour les « directes » obtint un curieux résultat. Elle contribua à affaiblir la dictature militaire, à accélérer son érosion, à rendre inconcevable le fait que le futur président représente une simple continuité de la dictature. D'ailleurs, une alternative de cette nature aurait été très périlleuse pour la bourgeoisie, parce qu'elle aurait mené à une situation d'extrême instabilité. Mais au lieu de permettre d'en arriver tout de suite aux élections « directes », cette immense mobilisation a finalement abouti à l'acceptation et à la légitimation du collège électoral.

LES DIVISIONS DU PDS ET L'APPUI POPULAIRE A TANCREDO

Un élément central de la stratégie de l'opposition bourgeoise résidait dans la division du PDS, sans laquelle il aurait été impossible de gagner au collège électoral. Dès le début de la querelle sur le choix du candidat à la convention du PDS, il était évident que ce parti n'en sortirait pas indemne.

En réalité, le PDS ne pouvait maintenir son unité que tant qu'elle était imposée par les moyens d'exception dont disposait le Président de la République, et avant tout par la nécessité de l'unité autour du chef. Mais pour cette succession à la présidence, les choses étaient différentes, ce que révèle du reste une récente interview de Figueiredo, au cours de laquelle il affirma : « *Je ne pouvais pas mieux faire, parce que je n'avais pas l'AI-5.* » (2) Et le PDS éclata en une multitude de groupes luttant pour leurs propres intérêts. De plus, la convention du PDS constituait un cadre de batailles politiques où des méthodes comme la promesse de portefeuilles dans le futur gouvernement et même les pots-de-vin avaient un poids déterminant.

Cela a permis que ce soit le candidat le moins à même d'unir le parti autour de son nom et de garantir une transition, à savoir Paulo Maluf, qui remporte l'investiture du PDS lors de cette convention. Maluf était considéré par tous comme un corrompu, capable d'utiliser les méthodes les plus basses. Avec Paulo Maluf comme candidat du PDS, ce parti, qui était déjà divisé, a littéralement explosé.

La majorité des représentants les plus lucides de la bourgeoisie, jusqu'aux chefs militaires, conclurent que dans un tel contexte Tancredo Neves était de beaucoup préférable à Paulo Maluf. Cela explique fondamentalement l'énorme avance obtenue par Tancredo Neves au collège électoral, ainsi que le formidable regroupement

2. L'Action institutionnel numéro 5 (AI-5) était le principal décret répressif de la dictature à son apogée. Il attribuait des pouvoirs d'exception au Président de la République. D'importantes mobilisations se sont déroulées pour son abrogation. Ce décret a été suspendu vers 1979.

ment des classes dominantes autour de lui. Mais la candidature de Tancredo ne s'est pas seulement alimentée de l'appui des différents secteurs bourgeois. Elle obtint aussi un soutien populaire non négligeable. Malgré le fait que Tancredo ne promettait pratiquement rien aux travailleurs, malgré ses accords avec presque toutes les personnalités de la droite, il put maintenir un « programme » minimum qui était un indiscutable appel au peuple et qui se résumait par la formule : « *Je ne suis pas la dictature militaire, je ne suis pas Maluf.* » De cette manière, même si pratiquement personne ne croyait que Tancredo puisse représenter un grand espoir de changement, le sentiment général était que quelque chose allait cependant s'améliorer dans la situation, avec son accession à la présidence.

Dans ce cadre, tous les courants réformistes du mouvement ouvrier et populaire apportèrent leur soutien à Tancredo : le Parti communiste brésilien (PCB) largement affaibli et divisé, les pro-albais du Parti communiste du Brésil (PC do B), le Mouvement révolutionnaire du 8 octobre (MR-8) autrefois beaucoup plus tonitruant, les secteurs populaires du PMDB et du Parti démocratique du travail (PDT) de Leonel Brizola. Les seuls à ne pas avoir rejoint ce chœur tancrediste ont été les membres du PT, malgré le fait qu'une partie importante de ses députés y aient adhéré, et quelques personnalités du PMDB, comme le député de Pernambuco, Jarbas Vasconcelos. C'est ainsi qu'il fut possible de mobiliser une large fraction des masses populaires autour de Tancredo, même si ses meetings apparurent un peu pâlots par rapport aux grands meetings pour les « directes ».

LE GOUVERNEMENT DE TANCREDO

Qu'en est-il du futur gouvernement de Tancredo ? Il est indiscutable que Tancredo accède à la présidence de la République sans réaliser une rupture avec le régime militaire. Les nombreux serveurs de ce régime qu'on retrouve à ses côtés illustrent cet état de fait. Son gouvernement pourra disposer des nombreuses mesures d'exception héritées de la dictature, qui pourront être utilisées si le besoin s'en fait sentir : loi de sécurité nationale, loi sur la presse, loi sur le droit de grève, etc. Tancredo a déjà clairement laissé entendre qu'il ne procédera à aucune modification brusque de la politique du régime précédent. Il n'est pas question, par exemple, de rompre avec le FMI ou d'établir un moratoire sur la dette extérieure.

Certes, il est évident que le gouvernement Tancredo ne sera pas une dictature militaire, et qu'il ne représentera pas que la continuité du régime précédent. Le Brésil entre dans une forme de démocratie bourgeoise extrêmement limitée par les mesures d'exception toujours en vigueur, et qui présente la caractéristique de comprendre un maximum d'éléments de continuité pour un minimum d'éléments de rupture. Mais, de toute façon, la dictature militaire est appelée à disparaître,



du fait de la composition des forces soutenant Tancredo, et parce que son gouvernement maintiendra des relations avec les masses bien différentes de celles en vigueur sous le régime militaire.

Certaines questions dominent actuellement les débats et marqueront toute la première phase du gouvernement Tancredo. En général, elles tournent autour des problèmes de politique économique et du processus devant permettre les modifications politiques nécessaires pour mener à son terme l'élimination des institutions laissées par la dictature.

Comme nous l'avons dit, Tancredo a déjà fait comprendre qu'il n'y aurait pas de modification profonde de la politique économique. Le pays devra maintenir ses accords, en particulier avec les banques étrangères et le FMI. La priorité consistera à chercher à relancer l'expansion économique et à enrayer le chômage, mais comme cela a déjà été affirmé, il ne sera pas possible de réajuster les salaires en fonction de la perte du pouvoir d'achat subie ces deux

dernières années. Tancredo a conservé d'excellentes relations avec l'actuelle équipe économique de la dictature, et pour son ministère de l'Economie, l'un des noms les plus fréquemment avancés est celui de Francisco Dorneles, son neveu, qui est membre de cette équipe.

En ce qui concerne les travailleurs, Tancredo concentre son attention sur la proposition d'un « pacte national » et d'une « trêve ». Il s'agit d'un pacte qui, jusqu'à présent, ne promet rien d'autre que des efforts destinés à augmenter l'emploi. Tancredo espère obtenir la compréhension des travailleurs et cite le Pacte de la Moncloa espagnol comme exemple de ce qu'il désire entreprendre.

Sur le plan politique, la grande question demeure celle de l'Assemblée constituante. Naturellement, il y a deux possibilités extrêmes : soit une Assemblée constituante libre, souveraine et démocratique, marquant la fin de toute législation d'exception et accordant la liberté pour tous les partis politiques, ou alors, une

Assemblée constituante dont le rôle se limiterait essentiellement à attribuer des pouvoirs constitutionnels à un Congrès élu selon la législation actuelle et formé de représentants issus des partis actuels.

Tancredo s'est clairement prononcé pour la deuxième alternative, avec seulement quelques modifications en ce qui concerne la législation électorale et la légalisation des partis, pour donner la possibilité de former un ou deux partis nouveaux, mais non pas pour permettre, par exemple, la légalisation du PCB. Sur cette question, il a déclaré que cela devra être discuté par l'Assemblée constituante et que, de toute manière, la prudence s'impose. Cependant, la légalisation du PCB et des autres partis qui sont encore illégaux est inévitable, mais si elle est ajournée, il y aura une Assemblée constituante beaucoup plus tranquille. Tel est le raisonnement que tient Tancredo. Au contraire, pour le mouvement ouvrier et populaire, c'est la première alternative qui est intéressante, pour engager encore plus avant la rupture avec le régime militaire et l'élimination de ce qui lui survivrait encore après l'investiture de Tancredo Neves à la présidence de la République, en mars prochain.

LA RECOMPOSITION DES PARTIS

Cinq partis politiques s'étaient présentés aux élections générales de 1982 : le PDS, parti du gouvernement militaire ; le PMDB, héritier de l'ancienne opposition légale ; le MDB, qui comptait déjà dans ses rangs de nombreuses personnalités du régime militaire ; le PDT, héritier de l'ancien courant populiste, dirigé par Leonel Brizola et qui tenta de se présenter comme un parti social-démocrate ; le Parti travailliste brésilien (PTB), qui disputa également l'héritage de l'ancien populisme, mais qui se situait beaucoup plus à droite que le PDT, comme le prouve l'accord formel passé avec le PDS pour soutenir le gouvernement de Figueiredo ; et, enfin, le PT.

Le Parti du front libéral est en cours de formation. C'est le parti des dissidents du PDS qui ont appuyé Tancredo et qui comprend notamment tous les gouverneurs élus en 1982 par le PDS. D'un autre côté, le destin du PDS est incertain, du fait qu'a lieu en ce moment une lutte pour le contrôle de la direction, entre les partisans de Maluf et ses opposants, affrontement qui peut conduire à un nouvel affaiblissement de ce parti.

D'autre part, la situation est très inconfortable pour les représentants des secteurs « populaires » du PMDB, avec la consolidation de la prédominance conservatrice dans ce parti. Ainsi a été formé un Front progressiste, qui réunit les secteurs les plus à gauche du PMDB, des députés qui sont en train de quitter le PT — comme l'ex-leader Airton Soares —, et les secteurs du PDT qui, comme ceux représentés par Roberto Saturnino, se trouvent mal à l'aise avec une direction de leur parti dominée par la personnalité de Leonel Brizola. Cette coordination aimerait former quelque chose comme un

Parti socialiste, mais ses tenants n'ont pas la certitude de disposer de forces suffisantes pour cela. Sur le même terrain, le PDT de Brizola aimerait lui aussi se transformer en PS et, grâce à ce changement de sigle, augmenter le nombre de ses cadres.

Pour résumer, à droite on trouve le PDS, dont l'évolution dépend de l'issue de la bataille qui s'y livre pour la direction. Le Parti du front libéral serait, lui, en quelque sorte le parti des conservateurs-libéraux, mais beaucoup plus conservateur que libéral. Le PMDB, pour sa part, se consolide aussi en tant que parti toujours plus conservateur, mais il regroupe toujours la même base populaire importante. Il y a également le PDT, qui se transformera peut-être en PS, et peut-être y aura-t-il aussi un Parti socialiste, qui sera formé à partir du Front progressiste.

Le PCB, le PC do B et le MR-8 ne parviendront probablement pas immédiatement à obtenir leur légalisation et continueront à participer au PMDB. Finalement, comme unique parti anti-tancrediste, il n'y aura que le PT.

Le contexte politique brésilien est donc bien confus.

LA SITUATION DU MOUVEMENT OUVRIER ET POPULAIRE

1984 a été l'année des grandes mobilisations populaires, tout d'abord à travers la campagne pour les « directes », mais aussi pour la continuité et le renforcement des luttes pour l'augmentation des salaires et pour les droits des travailleurs en général. Elle a enregistré le plus grand nombre de grévistes depuis 1979. De manière générale, toutes les catégories de travailleurs qui sont entrées en lutte ont obtenu des réajustements salariaux se situant au-dessus de ceux établis par la loi sur les salaires, et qui prévoyait un réajustement salarial inférieur à l'Indice officiel d'augmentation des prix (INPC) pour tous ceux qui gagnaient plus de trois fois le salaire minimum.

L'année 1985 a déjà débuté avec de grandes luttes. Au début de janvier, des journalistes agricoles, les « boias-frias » (littéralement les bouffes froides) de la région de Guariba (Sao Paulo), se sont mis en grève, s'affrontant très violemment à la police du gouverneur de l'Etat, Montoro, qui est membre du PMDB.

D'autre part, l'élection de Tancredo a bénéficié, d'après les sondages d'opinion, d'un appui majoritaire de la population brésilienne. Ainsi, plus de 70 % de la population espérait sa victoire au collège électoral, contre moins de 10 % qui était favorable à Maluf, et moins de 20 % qui a maintenu jusqu'au bout sa position de boycott du collège électoral et de l'élection indirecte. Il y a maintenant un sentiment d'attente au sein de la population, causé par l'impression que quelque chose va changer avec Tancredo. Mais, d'un autre côté, la tendance n'est pas pour autant à la diminution de l'intensité des luttes sociales, bien au contraire. Il est même probable que les luttes s'intensifieront,

approfondissant la tendance de ces derniers mois.

Dans cette situation, il sera extrêmement difficile pour le gouvernement Tancredo de maintenir encore longtemps le climat favorable dont il bénéficie pour le moment. Déjà, les gouvernements d'Etats dirigés par des membres des partis d'« opposition » mènent une politique anti-populaire, maintenant le blocage des salaires de leurs fonctionnaires, réprimant les grèves, etc. Ils ont déjà subi des défaites, comme c'est notamment le cas du gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, Montoro, qui a dû affronter des mouvements sociaux de grande envergure. Mais s'ils pouvaient auparavant minimiser leur responsabilité en prétextant du fait qu'ils ne disposaient pas de moyens suffisants, qu'ils dépendaient du gouvernement fédéral, et qu'il serait possible de faire quelque chose lorsque celui-ci changerait, il est évidemment plus difficile d'utiliser ce genre d'arguments avec un représentant du PMDB à la présidence de la République. Certes, ils trouveront d'autres explications pour justifier leur politique, comme, par exemple, le risque d'un putsch de la droite, l'existence d'une majorité conservatrice au Congrès, etc. Mais ces arguments sont révélateurs d'une grande faiblesse.

La tactique de Tancredo consistera, et c'est du reste déjà le cas, à demander des délais, en expliquant qu'il n'est pas possible de raccommorder en quelques mois seulement ce que la dictature a saccagé pendant vingt ans, et qu'il est donc nécessaire de créer les conditions devant permettre d'améliorer la situation de l'économie, et même qu'il faudra que les ceintures demeurent un peu serrées. En ce sens, la question de la réalisation d'un « pacte social » ou d'une « trêve politique » est vitale pour le nouveau gouvernement, parce que c'est la seule manière pour lui de s'assurer le contrôle du mouvement ouvrier et populaire avec un minimum de risques.

Mais les conditions existent pour s'opposer à cette politique. Ainsi, le 70 % des personnes qui ont approuvé l'élection de Tancredo Neves ne sont pas pour autant favorables à une telle politique de « pacte social ». Même le PCB ne défend pas ouvertement cette perspective. Ses porte-parole ont déclaré qu'un « pacte » comme celui de la Moncloa pouvait avoir du bon mais que, pour l'heure, les conditions n'étaient pas réunies pour sa réalisation. Pour concrétiser un véritable pacte social, encore faudrait-il d'abord que tous les partis soient légalisés, que la liberté syndicale soit garantie. Or, pour l'instant, le ministère du Travail conserve toujours la prérogative, instaurée dès la dictature de Getulio Vargas (au pouvoir de 1930 à 1945 et de 1951 à 1954), d'intervenir dans le fonctionnement des syndicats, en nommant des juntes d'intervention, et il existe encore des syndicats qui subissent directement ces mesures. C'est seulement avec la réalisation de ces conditions, déclarent les porte-parole du PCB, que les travailleurs pourront négocier un pacte « sur pied d'égalité ». Il est clair que le PCB ne refuse pas de discuter de

l'opportunité d'un tel « pacte », mais il ne se lance pas à l'aveuglette dans sa défense.

C'est dans ce contexte que les orientations défendues et mises en pratique par le PT et la Centrale unique des travailleurs (CUT) représenteront un élément décisif dans les prochains mois (3). Elles ont de réelles possibilités de succès, malgré l'isolement dans lequel elles sont restées au moment du vote indirect du collège électoral pour l'élection du Président de la République.

LA SITUATION DU PT ET DE LA CUT

A l'inverse d'autres pays qui ont réalisé des transitions contrôlées de dictatures militaires vers des régimes de démocratie bourgeoise, comme l'Etat espagnol dans le passé ou l'Argentine tout récemment, il existe au Brésil un courant classiste dans le mouvement ouvrier, qui dispose d'une influence de masse, dont la force est même légèrement supérieure à celle des courants réformistes et des secteurs « pelegos » (jaunes) qui interviennent dans le mouvement ouvrier aux côtés des réformistes. A partir de là, l'évolution de la lutte des classes peut être très différente dans ce pays de ce qu'elle a été ailleurs dans des situations globalement semblables.

Le PT et la CUT ont grosso modo mené une politique correcte d'indépendance politique de classe des travailleurs dans ce processus de transition. Mais elle est restée très limitée et a connu de nombreuses variations, ce qui explique en partie l'important contrôle que les secteurs bourgeois conservateurs maintiennent jusqu'à présent sur le processus de transition de la dictature militaire vers une forme limitée de démocratie bourgeoise.

Pendant longtemps, le PT, soumis à ses origines syndicalistes, n'avait quasiment pas d'orientation politique adaptée à la conjoncture. Cela a commencé à changer au moment de la campagne pour les « directes ». Le PT a pris l'initiative de la première manifestation publique, le 15 novembre 1983. Ensuite, quand les grandes manifestations des premiers mois de 1984 ont eu lieu, la participation du PT a toujours été essentielle. Le PT est apparu comme le défenseur le plus conséquent des élections « directes » et des intérêts des travailleurs. Pourtant, comme nous l'avons déjà noté, il n'a pas été capable — et il ne s'est même pas proposé de le faire — de construire une direction alternative pouvant contrebalancer la prédominance bourgeoise libérale sur ce mouvement de masse. Au lieu d'apparaître comme le moteur d'une alternative propre, ouvrière et populaire, il s'est contenté de jouer le rôle d'« aile gauche » du bloc démocratique.

Mais le réel problème soulevé par la position du PT s'est révélé après l'approbation par le Congrès de l'amendement constitutionnel favorable aux « directes », le 25 avril 1984, mais avec une majorité inférieure aux 2/3 nécessaires pour qu'il soit appliqué. Au cours des deux mois suivants, le PT est resté confus et paralysé, discutant de l'appui à apporter à une

éventuelle « candidature unique des oppositions », qui aurait été de toute évidence celle de Tancredo, comme tous le reconnaissaient déjà à l'époque. Le PT avait l'illusion qu'il aurait été ainsi possible de maintenir à la fois la défense des élections « directes » et de négocier avec Tancredo un programme acceptable pour les travailleurs. Lula et les principaux dirigeants du PT défendirent la thèse du « candidat unique », et une réunion du bureau national du parti sur cette question s'est terminée par une impasse.

Quand il fut clair que Tancredo était candidat à la présidence, dans le cadre des élections indirectes du collège électoral, il y eut encore une tentative de la direction du PT de négocier avec lui. Au cours d'une récente interview, Lula déclarait : « *Peu après que Tancredo ait accepté de se présenter au vote du collège électoral, j'ai eu une réunion avec de nombreuses personnalités de l'opposition, (...) des députés de l'aile progressiste du Parlement brésilien. Je voulais discuter avec eux de la possibilité d'arracher à Tancredo quelques compromis avec la classe ouvrière en échange de nos voix, environ 80 ou 100, alors qu'on pouvait déjà compter, en dehors de l'adhésion des membres du PT, avec les quelques parlementaires liés à la gauche du PMDB, du PDT, ainsi que du PCB et du PC do B.* » (4). Selon Lula, si la formation de ce bloc multipartiste de la gauche n'a pas été possible, c'est parce que le Front libéral a été beaucoup plus habile et intelligent, en réunissant le nombre de voix dont Tancredo avait besoin pour gagner au collège électoral et en allant négocier avec lui bien avant les formations de l'opposition. A partir de là, le Front libéral passa à la définition de la politique du futur gouvernement. Il est bon de noter que pendant que Lula tentait de négocier avec Tancredo Neves, la position officielle du PT était toujours celle du boycott du collège électoral.

Aussi, c'est seulement quand l'Alliance démocratique (AD) s'est formée à partir du PMDB et du Front libéral, avec une quantité impressionnante de représentants de la dictature, que le PT exposa finalement clairement sa position et essaya de mettre sur pied une alternative. Mais un temps précieux avait été perdu.

Ce n'est que lors d'une réunion du bureau national en octobre 1984, que le PT a fini par adopter une position correcte, position réaffirmée au cours d'une rencontre nationale en janvier 1985. Au-delà du fait de réaffirmer la justesse de la position de boycott du collège électoral, parce que c'est une institution illégitime de la dictature, et de dénoncer la désertion des partis de l'ancienne opposition bourgeoise lors de la campagne pour les « directes », le bureau national a caractérisé très clairement la candidature de Tancredo comme bourgeoise et pro-impérialiste, fondée sur le plus grand bloc des classes dominantes jamais constitué dans toute l'histoire du pays. Face à cela, il a affirmé la nécessité pour les travailleurs de sauvegarder leur indépendance de classe et de mener une politique indépendante.

Le PT s'oppose donc à la politique définie par le futur gouvernement Tancredo, ce qui signifie notamment le refus d'un « pacte social » et d'une « trêve » ainsi que la réaffirmation de la défense des revendications fondamentales des travailleurs, telles que la rupture avec le FMI et la suspension du paiement de la dette extérieure, un réajustement des salaires tous les trois mois, la fin de la législation répressive, la réforme agraire sous contrôle des travailleurs, etc. Le PT en est même arrivé à défendre le mot d'ordre d'Assemblée constituante, libre, souveraine et démocratique, un mot d'ordre qui, durant de longues années, avait été rejeté par la direction du PT, qui avait une vision économiste de la situation.

Un élément important a néanmoins manqué dans les orientations approuvées par le PT : l'objectif clair de construire une alternative ouvrière et populaire au gouvernement de l'Alliance démocratique, d'unir toutes les forces du mouvement ouvrier et populaire contre les projets de la bourgeoisie. Bien au contraire, les résolutions adoptées par le PT parlent de constituer un Front démocratique unifiant les secteurs populaires et démocratiques, et donnent comme exemple les comités de lutte pour les « directes ». Il y a naturellement ici une confusion. Il était juste de construire des comités de lutte pour la campagne des « directes », autour d'un critère purement démocratique, réunissant des partis comme le PMDB et le PDT. Mais il s'agit de tout autre chose quand il est question de la nécessité de construire une alternative des travailleurs contre le gouvernement Tancredo, une alternative qui doit servir exclusivement à la lutte pour le pouvoir des travailleurs.

Ainsi, il y a une certaine ambiguïté dans la position adoptée par le PT, un certain manque de clarté. Cela est lié au caractère jusqu'à présent très empirique de la direction du PT, qui, en général, adoptait des positions classistes, mais sans aucune systématisation de cette orientation. C'est ce qui explique pourtant que le PT ait finalement adopté une position largement correcte sur la question des élections « indirectes », mais seulement après de nombreuses hésitations de la part de sa direction, qui fut pratiquement forcée à cette solution par le virage à droite que constituait la candidature Tancredo. Le fait que les résolutions adoptées à la convention nationale du PT parlent, à divers endroits, du maintien de l'indépendance politique des travailleurs, n'implique pourtant pas que cette question soit complètement assimilée.

Une autre difficulté que doit affronter maintenant le PT résulte de la position à adopter envers trois des huit députés fédéraux du parti qui, transgressant la décision de boycott des « indirectes » prise lors de la rencontre nationale du

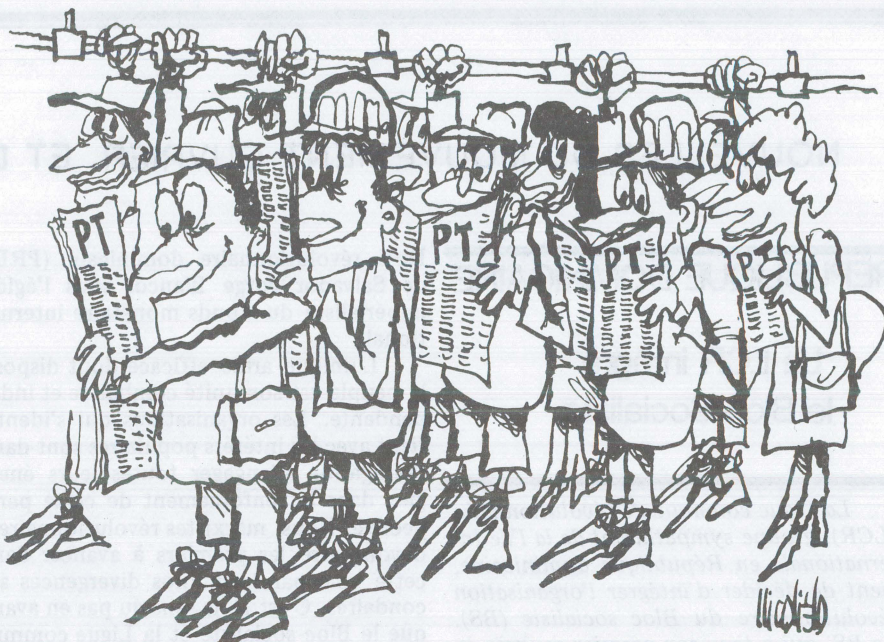
3. Sur la CUT et le mouvement syndical au Brésil, cf. *Inprecor* numéro 158 du 10 octobre 1983 et 181 du 8 octobre 1984.

4. Interview paru dans la revue brésilienne *Isto* du 16 janvier 1985.

PT, votèrent en faveur de Tancredo Neves au collège électoral. A ce moment-là, ces députés avançaient comme argument à leur vote la nécessité de faire échec à la candidature Maluf qu'ils considéraient comme fasciste. Pourtant, ils ont maintenu leur position, même quand tout le monde savait déjà que Tancredo obtiendrait la majorité.

Le PT n'est pas régi par le centralisme démocratique. Au contraire, c'est un parti aux relations internes extrêmement souples. Néanmoins, accepter ce vote des trois députés au collège électoral s'avérait difficile, car ils représentaient le PT. Ce sont du reste eux qui, fin 1984, imposèrent de discuter à nouveau de cette question, laissant clairement entrevoir qu'indépendamment de la décision du parti, ils voteraient Tancredo le 15 janvier 1985. Ne prendre aucune mesure contre ces députés reviendrait à accepter une fois pour toutes que le PT ne puisse plus prendre de décisions en tant que parti, et que chacun de ses membres puisse faire à tout moment ce que bon lui semblerait.

A la base du PT, il y a eu un vaste mouvement exigeant la désaffiliation du parti des parlementaires qui siègeraient au collège électoral. L'argument avancé contre cette position expliquait que le PT apparaîtrait ainsi comme un parti « fermé », et on parlait alors beaucoup de « stalinisme ». Lors de la rencontre nationale de janvier 1985, la désaffiliation des députés qui siègeraient au collège électoral fut décidée, à l'encontre de la position de l'exécutif national et de Lula lui-même. Seulement, tout de suite après, un recours a été déposé contre cette décision, et le résultat obtenu par ce recours n'est pas



encore très clair. Revenir sur la décision de désaffiliation accroîtrait encore plus les faiblesses du PT, et la maintenir reviendrait peut-être à perdre l'appui de secteurs importants du parti, surtout parmi les intellectuels et les autres parlementaires. De toute manière, les trois députés qui siègent au collège électoral sont déjà en train de quitter le PT.

Quant à la CUT, elle a en général adopté les positions du PT. Elle est actuellement à la recherche d'une stratégie visant à impulser des luttes s'opposant clairement à la politique du « pacte social », autour de quelques objectifs centraux, comme le réajustement salarial, l'assurance-chômage et la réforme agraire. Cependant, la CUT est encore une structure assez fragile qui ne s'est renforcée que lentement. En conséquence, l'axe déterminant, sera constitué par les campagnes salariales des syndicats les plus importants, principalement ceux de la métallurgie de Sao Bernardo et de Diadema, dont la campagne pour les hausses salariales débutera en mars prochain.

LES POSITIONS DES MARXISTES RÉVOLUTIONNAIRES

Politiquement parlant, les marxistes révolutionnaires, ainsi que les courants révolutionnaires qui militent pour la construction du PT, se trouvent dans une position relativement confortable. Ces derniers mois, les positions politiques du PT se sont en effet rapprochées de celles des marxistes révolutionnaires. Cela s'est vérifié sur plusieurs points, notamment sur la question de la position à adopter vis-à-vis de l'Alliance démocratique, et cela à propos de la défense de l'indépendance de classe contre les manœuvres de la bourgeoisie dans le processus de transition vers un régime plus démocratique ; sur l'analyse suivant laquelle dans le cadre de la première étape du futur gouvernement Tancredo, les luttes démocratiques contre les lois d'exception et pour le démantèlement de l'appareil de répression de la dictature joueraient un rôle important ; et

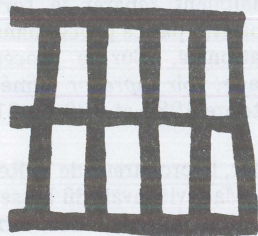
également sur la question centrale de la défense de la revendication d'une Assemblée constituante libre, souveraine et démocratique. Cela signifie que les marxistes révolutionnaires entendent approfondir leurs analyses sur l'évolution de ces luttes et ils expriment nettement que leur objectif réside dans la création d'un bloc ouvrier et populaire opposé au gouvernement Tancredo, ainsi que dans la construction d'une alternative ouvrière et populaire. Il s'agit de donner plus de cohérence à la ligne actuelle du PT et de la CUT.

Les mois à venir seront décisifs. Pour le moment, Tancredo conserve un certain crédit, mais avec les compromis passés avec tous les secteurs du grand capital et avec les impérialistes, il va devoir suivre une politique qui le mènera rapidement à sa perte. Si le PT et la CUT démontrent une certaine cohérence dans la situation actuelle, s'ils parviennent à impulser des luttes importantes, ils se retrouveront dans une excellente situation pour capitaliser le mécontentement qui s'exprimera contre Tancredo. Le chemin est périlleux, les marxistes révolutionnaires en sont conscients, mais les possibilités sont réelles.

D'un autre côté, si Tancredo parvient par contre à attirer d'importants secteurs du mouvement populaire sur son « pacte social », il pourra alors s'en suivre une baisse de la mobilisation et même une démoralisation du mouvement ouvrier et populaire.

Malgré le fait que la bourgeoisie soit parvenue à bien contrôler jusqu'à présent la transition vers une forme limitée de démocratie bourgeoise, rien n'est encore joué. Les possibilités de développement d'un courant classiste restent importantes, et il ne faut pas écarter la perspective d'un succès de l'orientation défendue par les marxistes révolutionnaires brésiliens, celle de la formation d'une alternative ouvrière et populaire au gouvernement Tancredo.

Joao MACHADO,
Sao Paulo, 25 janvier 1985.



NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE

REPUBLIQUE DOMINICAINE

La LCR intègre le Bloc Socialiste

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR), groupe sympathisant de la IVe Internationale en République dominicaine, vient de décider d'intégrer l'organisation révolutionnaire du Bloc socialiste (BS). Le BS, qui a tenu son premier congrès du 28 au 30 juin 1984 (cf. Inprecor numéro 179 du 10 septembre 1984), est le produit de la fusion du Noyau communiste des travailleurs, du Parti socialiste et du Mouvement socialiste des travailleurs, au terme d'un long processus de coordination de ces différentes organisations. Le BS est aussi membre du Front de la gauche dominicaine (FID), constitué le 14 juin 1984. Nous publions ci-dessous le communiqué commun adopté par le BS et la LCR concernant l'intégration des militants de cette dernière organisation dans le Bloc socialiste.

Le Bloc socialiste et la Ligue communiste révolutionnaire, conscients de l'importance fondamentale de l'unité des marxistes révolutionnaires à cette étape cruciale que vivent le pays et le mouvement ouvrier international, et après avoir débattu de la décision de la LCR d'intégrer les rangs du BS, sont tombés d'accord pour procéder à cette intégration.

Ce nouveau pas en avant unitaire des socialistes dominicains s'inscrit dans la trajectoire d'unité qu'exprime le Bloc socialiste. Ce dernier est le produit de la fusion de plusieurs organisations qui, à la fin de 1981, ont constitué le BS comme une coalition des socialistes révolutionnaires, laquelle culmina plus tard en une fusion de ces partis.

La LCR, organisation dominicaine sympathisante de la IVe Internationale fondée en 1980, qui est depuis 1981 partie intégrante de la Gauche unie (IU) avec le BS et d'autres organisations révolutionnaires, et ensuite du Front de la gauche dominicaine (FID), a décidé lors d'une récente assemblée de faire partie du grand courant qui lutte pour la construction dans notre pays d'un grand parti de la révolution socialiste et des travailleurs dominicains.

A ce jour, le principal instrument dans cette voie est le Bloc socialiste. Les travailleurs, les paysans, les femmes, les jeunes et tous les opprimés, nous nous trouvons tous confrontés à la plus brutale agression de notre existence, du fait de la politique que mène le gouvernement du

Parti révolutionnaire dominicain (PRD) de Salvador Jorge Blanco, sous l'égide impérialiste du Fonds monétaire international.

L'unique arme efficace dont dispose le peuple est son unité combative et indépendante. Les organisations qui s'identifient avec les intérêts populaires sont dans l'obligation d'engager toutes leurs énergies dans le renforcement de cette perspective. Nous, marxistes révolutionnaires, devons être les premiers à avancer dans cette voie par-dessus nos divergences secondaires. C'est là le sens du pas en avant que le Bloc socialiste et la Ligue communiste révolutionnaire font aujourd'hui.

Notre unité a comme support et comme motivation essentielle les intérêts immédiats et à moyen terme des masses populaires qui réclament à ce jour l'unité la plus ferme de leurs forces organisées et un progrès rapide dans la construction d'un instrument efficace pour conduire la lutte pour vaincre l'offensive de la grande bourgeoisie et de l'impérialisme qui affame et qui réprime, et pour l'émancipation définitive des opprimés de cette île.

Ce progrès de l'unité socialiste sera aussi un pas en avant dans le renforcement du Front de la gauche dominicaine en créant de meilleures conditions pour répondre organisationnellement aux tâches et aux objectifs que ce front s'est fixés : unifier les révolutionnaires pour unifier le peuple et construire l'alternative révolutionnaire.

Nous appelons enfin les organisations qui, avec nous, font partie du Front de la gauche dominicaine, les organisations de gauche qui n'en font pas partie, et le grand nombre de militants révolutionnaires non organisés, à considérer ce pas en avant comme une stimulation pour avancer dans l'unité nécessaire des forces populaires dominicaines.

— Libres jusqu'à la victoire ou à la mort !

Bloc socialiste (BS),
Ligue communiste révolutionnaire (LCR),
Saint-Domingue, 17 janvier 1985.

YUGOSLAVIE

Procès de Belgrade – le pouvoir recule

Quand le 4 février, le président du tribunal, Zoran Stojkovic, se mit à lire les considérants de la condamnation du cinéaste Miodrag Milic, du sociologue Milan Nikolic, et du journaliste Dragomir Olu-

jic, une importante partie du public qui remplissait la grande salle d'audience du palais de justice de Belgrade quitta celle-ci en signe de protestation. Certes, si les condamnations de un à deux ans de prison pour « propagande hostile » traduisent un compromis au sein de la direction de la Ligue des communistes yougoslaves, selon le commentaire de Milan Nikolic à l'énoncé du verdict, l'indignation suscitée chez les intellectuels critiques n'en est pas moindre pour autant.

Plus de 300 amis et sympathisants des accusés étaient venus entendre le verdict de la troisième partie du procès concernant les intellectuels yougoslaves. L'affluence était telle que le tribunal dut abandonner la salle dans laquelle il siégeait depuis 3 mois, pour occuper la plus grande salle disponible dans le bâtiment, ce qui, dans une situation analogue, avait été refusé au début du procès, malgré la demande de la défense et du public. Un fort déploiement de la milice à l'intérieur et autour du palais montrait que les autorités craignaient visiblement qu'il se produise des manifestations de rue. Sans doute plus d'un ami des accusés avait même dû espérer en la possibilité d'un acquittement. Au cours des dernières semaines, le déroulement du procès avait pu laisser croire qu'à la direction du parti s'étaient imposées des forces qui souhaitaient réparer le tort causé à la Yougoslavie par ce procès dans l'opinion internationale. (Sur le procès des six de Belgrade, voir *Inprecor* numéros 181 du 8 octobre 1984 et 188 du 21 janvier 1985).

A la mi-janvier, le procureur de la République, Danilo Manovic, avait dû laisser tomber l'inculpation initiale, liée aux « universités libres », intitulée « création d'association contre-révolutionnaire » et « tentative de renversement du système social ». Le traducteur Pavlusko Imsirovic fut alors libéré de toute inculpation, tandis que la procédure engagée contre les 2 principaux accusés, Vladimir Mijanovic et Gordan Jovanovic, fut stoppée. Le procès des 3 derniers accusés continua seulement sous l'inculpation de « propagande hostile ». Un seul témoin, considéré par les accusés comme « un malheureux mouchard de la police », appuya les accusations du procureur. Chacun des 19 autres témoins les a complètement récusées. Des témoins cités par la défense n'étaient pas autorisés à témoigner par le tribunal. Mais pendant les trois mois qu'a duré le procès, laps de temps pourtant considérable même pour un procès politique en Yougoslavie, le procureur de la République n'a pas pu parvenir à établir ne serait-ce que l'ombre d'une preuve du soi-disant caractère de « conspiration » des « universités libres ».

En fin de compte, les 3 accusés ont été condamnés pour des propos tenus dans des discussions et portés sur des manuscrits que la police a saisis dans leurs bureaux. Dans le cas de Milan Nikolic, il s'agissait d'une thèse de sociologie vieille de trois ans, en anglais, intitulée « Les structures sociales et la maîtrise des conflits dans la société yougoslave », effectuée sous la direction du sociologue marxiste anglais très connu Ralph Miliband, et d'un manuscrit d'une intellectuelle britannique sur le problème du Kosovo, destiné à la revue *New Left Review* publiée à Londres. Miodrag Milic, qui travaille à une « Histoire de la révolution yougoslave », est condamné à deux ans de prison à cause de passages du texte où il qualifie de stalinien le parti yougoslave d'avant 1948 et où il critique certains aspects de sa politique dans la lutte de libération antifasciste. Le crime d'Olujić consiste en ce qu'il aurait parlé de la possibilité d'une vague de grèves dans la situation de crise que connaît actuellement la Yougoslavie et se serait prononcé en faveur de syndicats aussi puissants et indépendants que possible.

Dans sa conclusion, la défense souligna qu'il s'agissait purement de délits d'opinion, car il n'y avait pas la moindre preuve que les accusés aient fait une réelle « propagande » autour de ces conceptions. Quant aux accusés, ils ont repoussé toute accusation et se sont défendus politiquement. Au cours du procès, tous les 3 se sont clairement définis comme marxistes et socialistes. « *Je remercie le procureur, a ironisé Olujić dans sa conclusion, de nous avoir expliqué comment le pouvoir de la classe ouvrière pouvait être diminué par l'idée de syndicats libres.* »

C'est un véritable programme de démocratie socialiste qu'a esquissé Milan Nikolic au cours de sa dernière intervention. Il a mis en garde contre le danger d'une restauration stalinienne ou capitaliste en Yougoslavie et désigné l'évolution vers la démocratie socialiste comme la seule issue souhaitable à la crise actuelle du pays : « *La démocratie socialiste doit être plus développée que la démocratie bourgeoise. La persécution des intellectuels critiques doit cesser. Ouvriers, paysans, employés ont besoin de la liberté de prendre l'initiative politique, de la liberté de critiquer le gouvernement, de la liberté de s'auto-organiser et de défendre leurs intérêts. Une véritable autogestion dans l'économie et dans l'Etat suppose l'abolition de toute forme de monopole organisationnel et idéologique.* » Des copies de cette intervention circulent aujourd'hui dans toute la Yougoslavie.

Il serait cependant faux de considérer comme socialiste l'ensemble de l'intelligentsia critique à l'égard du régime, qui s'est mobilisée en faveur des accusés. Sur la base de la défense des droits de l'homme et du citoyen s'est constituée une alliance entre les oppositionnels socialistes venus de la tradition de la revue *Praxis* et du mouvement étudiant de 1968, et de personnalités humanistes libérales, ce qui s'exprima à l'automne dernier par la cons-

titution, à Belgrade, d'un Comité pour la défense des libertés de pensée et d'expression.

Si le but de l'aile dure de la direction du parti, autour du Slovène Stane Dolanc et du Bosniaque Branko Mikulic, était de museler l'opposition intellectuelle, alors l'opération s'est sans aucun doute soldée par un échec total. On a même abouti à la tenue d'une « université libre » fin janvier à Belgrade. Le jour où son inculpation fut levée, Pavlusko Imsirovic lança devant le tribunal une invitation à tenir un débat, dans son appartement, sur « *la démocratie bourgeoise, les délits d'opinion et le procès en cours* ». Près de 30 personnes s'y sont rendues et la discussion s'est poursuivie toute la nuit.

Par ailleurs, la vieille inculpation de « *création d'association contre-révolutionnaire* » contre les ex-principaux accusés, Vladimir Mijanovic et l'étudiant Gordan Jovanovic, tient toujours, au moins formellement, et on ne peut exclure l'éventualité d'un deuxième procès. Les 3 condamnés du 4 février, qui ont fait appel, restent en liberté et ont d'ores et déjà annoncé qu'en cas d'emprisonnement, ils commenceraient une grève de la faim.

AUSTRALIE

10e congrès du SWP

Le 10e congrès du Parti socialiste des travailleurs (SWP) s'est tenu à Sydney au début janvier 1985. Plus de 450 personnes y ont assisté. Hormis les délégués et les membres de la direction sortante, il y avait beaucoup de militants et de sympathisants du SWP, ainsi que des invités. Le congrès, qui avait été préparé par trois mois de discussion dans les structures de base du parti, a duré six jours et a traité de toute une série d'aspects de la situation politique australienne et internationale. La première séance du congrès fut consacrée à une discussion sur la situation internationale à partir d'une résolution présentée par la direction. Un autre débat important fut celui consacré à la nouvelle situation politique en Australie, suite aux élections de décembre 1984 et au développement spectaculaire du nouveau Parti pour le désarmement nucléaire (NDP) (voir *Inprecor* numéro 190 du 18 février 1985).

Le congrès fut largement ouvert à d'autres organisations et mouvements australiens et internationaux. Des représentants du Parti communiste australien (PCA), de tendance eurocommuniste, et du Parti socialiste australien (PSA), pro-Moscou, étaient présents, et le représentant de ce dernier parti s'est adressé au congrès. Leur présence témoignait de l'importance qu'accorde le SWP à l'unité d'action et au débat fraternel avec d'autres forces de gauche dans la perspective de la construction d'un parti révolution-

naire en Australie, même s'il estime que la question de l'unité organisationnelle ne se pose pas actuellement.

Etaient aussi présents des représentants des forces en lutte contre l'impérialisme dans plusieurs pays. Parmi eux, il faut noter la présence de Louis Ureguei, membre de la direction du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS) de Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'un représentant du mouvement de masse qui se développe actuellement contre le régime de Ferdinand Marcos aux Philippines. Des messages de salutation ont été envoyés par plusieurs autres organisations internationales, notamment par le FSLN du Nicaragua, ainsi que par le Secrétariat unifié de la IVe Internationale.

EGYPTE

Répression contre la gauche révolutionnaire

Le 21 janvier, une série d'arrestations a été opérée par la police égyptienne. 30 personnes ont été arrêtées, dont 11 sont accusées d'appartenir au Parti communiste égyptien-fraction du Congrès (scission de gauche du PC égyptien) et 19 de faire partie d'une « *organisation communiste trotskyste* ». D'après les informations publiées par les agences de presse AP et AFP, le 24 janvier, ainsi que par le quotidien égyptien *Al Ahram* du 22-23 janvier, il y a, parmi les personnes arrêtées, un médecin, un journaliste, un pharmacien, un instituteur, un traducteur, deux avocats, trois ingénieurs, six fonctionnaires et sept étudiants, ainsi qu'une femme.

Ces 30 détenus ont été accusés d'« *appartenir à des organisations communistes secrètes armées* ». Ils doivent être jugés par la Cour de sûreté de l'Etat et le procureur réclame contre eux des peines de 15 ans de prison avec travaux forcés. L'enquête officielle affirme avoir trouvé chez certains des détenus des brochures « *incitant à l'insurrection et à manifester contre le régime, et critiquant la religion* », ainsi que des livres sur le « *terrorisme* » et sur « *l'utilisation des armes et des explosifs* ».

Il faut dénoncer le caractère fallacieux de ces arrestations, qui se situent dans le cadre d'une politique systématique de répression par le régime égyptien contre la gauche révolutionnaire. Il faut envoyer des messages de protestation, en réclamant la libération immédiate des détenus, à Hosni Moubarak, Président de la République, Palais présidentiel, Le Caire, Egypte.



Déclarations du 12e congrès mondial de la IVe Internationale

Déclaration du Bureau du Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale

LE 12e congrès mondial de la IVe Internationale s'est tenu au mois de janvier dernier. Il a rassemblé environ 200 délégués, délégués fraternels, observateurs et invités.

Six résolutions étaient à l'ordre du jour du congrès :

— Une résolution sur la situation mondiale, faisant le point sur les effets et les développements de la crise dans les différents secteurs de la révolution mondiale, sur les axes de lutte contre l'austérité et la militarisation, sur les activités et les campagnes prioritaires de l'Internationale et de ses sections.

— Une résolution sur les enseignements et les perspectives de la révolution en Amérique centrale, qui s'attache à dégager les leçons stratégiques de la révolution nicaraguayenne et à définir le cadre actuel de la campagne de solidarité contre l'intervention impérialiste, avec les peuples du Nicaragua, du Salvador et du Guatemala. Les discussions ont porté notamment sur la nature du pouvoir sandiniste, sur sa politique économique, et sur la situation présente de la révolution au Salvador.

— Une résolution intitulée « Révolution et contre-révolution politique en Pologne », qui revient sur la plus importante expérience de soulèvement de masse contre la bureaucratie, sur les acquis de Solidarité, sur les tâches de la résistance sous le régime du général Jaruzelski.

Outre ces trois documents qui traitaient des principales questions d'actualité internationale, deux autres abordaient des questions programmatiques de portée plus générale :

— La première, sur l'actualité de la théorie de la révolution permanente et la notion de gouvernement ouvrier et paysan, réaffirme la validité et l'actualité du cadre programmatique général de formation de la IVe Internationale à la lumière des principaux événements en cours de la lutte des classes.

— La seconde, intitulée « Démocratie socialiste et dictature du prolétariat », poursuivant et concluant une discussion initiée au précédent congrès mondial, systématise les enseignements de la dégénérescence bureaucratique des premiers Etats ouvriers et des luttes antibureaucratiques, sur la question des rapports entre le pouvoir révolutionnaire et la démocratie (rapports entre partis, syndicats et Etats après la révolution, garantie des droits démocratiques, pluralisme, caractère fonctionnel de la démocratie du point de vue de la planification économique ...)

— Enfin, un rapport écrit et oral sur « L'étape actuelle de construction de la IVe Internationale », a défini les perspectives et les tâches pour les années à venir, abordant notamment la question des rapports entre l'Internationale et ses sections et d'autres courants révolutionnaires, la question de la transfor-

mation sociale des sections et de leur enracinement dans les secteurs industriels clefs et les mouvements populaires, la question du fonctionnement et des structures de direction de l'Internationale en tant que telle.

Toutes ces résolutions ont fait l'objet de rapports et de contre-rapports présentés soit par des tendances internationales déclarées (il y en avait deux), soit par des délégués représentant la majorité de leurs sections respectives. Les documents présentés par la majorité sortante du Secrétariat unifié (SU) de la IVe Internationale ont tous obtenu une large majorité, allant de 66 % à 80 % des mandats selon les sujets. Ils feront ultérieurement l'objet d'une publication spéciale.

Le congrès a d'autre part pris connaissance de rapports d'activité écrits de la direction sortante sur l'ensemble de son action et sur la politique de formation des cadres. Une part importante des travaux a été consacrée à des réunions et à des rapports de commissions sur la situation de certaines sections. Sur rapport de la commission des mandats, cinq nouvelles sections de la IVe Internationale ont été reconnues par le congrès (Brésil, Uruguay, Equateur, Sénégal, Islande), ainsi que de nouveaux groupes sympathisants dans plusieurs pays. Au total, l'Internationale est aujourd'hui présente dans une cinquantaine de pays.

Au terme de ses travaux, le congrès a élu le nouveau Comité exécutif international (CEI), plus réduit numériquement que le précédent, afin d'en améliorer le fonctionnement et la régularité. Le CEI a lui-même élu un Secrétariat. Le Comité exécutif, composé de membres provenant de 27 sections différentes, et le Secrétariat, composé pour l'heure de membres de 12 sections différentes (il est rééligible par chaque CEI), ont la charge de diriger l'Internationale jusqu'au prochain congrès mondial.

Ouvert par un hommage aux militants disparus depuis le dernier congrès mondial, le 12e congrès de la IVe Internationale s'est clos sur une déclaration de solidarité avec tous les militants et combattants de la lutte anti-impérialiste, anticapitaliste et antibureaucratique partout dans le monde. Outre les résolutions générales d'orientation, il a adopté une série de motions de solidarité avec la lutte du peuple kanak, avec la grève des mineurs britanniques, avec les mobilisations antiguerra du 20 avril prochain aux Etats-Unis, avec la lutte de libération du peuple irlandais, avec les prisonniers politiques de Syrie, avec nos camarades emprisonnés au Japon. Nous publions ci-dessous certaines de ces déclarations. ■

Bureau du Secrétariat unifié (SU)
de la IVe Internationale,
18 février 1985.

GRANDE-BRETAGNE : SOLIDARITÉ AVEC LA GREVE DES MINEURS

Les militants de la IVe Internationale réunis à ce 12e congrès mondial saluent la lutte longue et résolue des mineurs britanniques et des femmes des communautés minières, contre les fermetures de puits et face aux attaques contre les droits des travailleurs menées par le gouvernement de Margaret Thatcher.

Les militants et sympathisants de la IVe Internationale et leurs organisations dans plus de 50 pays orientent tous leurs efforts pour expliquer la lutte du Syndicat national des mineurs (NUM) et de ses alliés aux travailleurs et aux opprimés partout dans le monde.

Nous sommes fiers d'affirmer notre

solidarité avec votre lutte, qui a inspiré des millions de travailleurs dans le monde. Nous reconnaissons le rôle décisif joué par les femmes des communautés minières, qui ont apporté à la grève un soutien et une motivation essentiels.

Votre détermination a donné une nouvelle confiance aux travailleurs dans de nombreux pays pour continuer et renforcer leurs propres batailles contre l'oppression. Votre lutte en elle-même représente déjà une grande victoire pour les opprimés. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour mobiliser le mou-

vement ouvrier en solidarité politique et matérielle avec vous.

- Victoire aux mineurs !
- A bas le gouvernement conservateur !

— Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ■

Congrès mondial de la IVe Internationale, janvier 1985.



IRLANDE : SOLIDARITÉ AVEC LE CAMARADE JOHN McANULTY

Le 12e congrès mondial de la IVe Internationale déclare sa solidarité avec le camarade John McAnulty, de People's Democracy (PD), section irlandaise de la IVe Internationale, privé de manière antidémocratique de l'exercice de ses droits et devoirs comme membre du conseil municipal de Belfast. Le camarade McAnulty a été interdit de participation aux réunions du conseil municipal jusqu'à ce qu'il retire une déclaration décrivant le drapeau britannique, l'Union Jack, comme étant un « tablier de boucher ». Le camarade McAnulty avait fait cette déclaration en réponse aux conseillers unionistes pro-britanniques qui avaient qualifié de « torchon » le traditionnel drapeau national tricolore irlandais.

Les conseillers unionistes du conseil municipal de Belfast refusent d'appliquer le règlement de sécurité contre l'incendie au centre de loisirs d'Andersonstown, récemment ouvert à la population de ce quartier ouvrier catholique à l'ouest de

Belfast, à moins que le drapeau tricolore actuellement hissé ne soit retiré.

Le camarade de People's Democracy et conseiller municipal Fergus O'Hare et les conseillers du Sinn Féin ont rejoint le camarade McAnulty dans sa protestation contre cet acte antidémocratique et vindicatif.

Nous appelons le mouvement ouvrier et ses représentants élus à exiger la levée de l'interdiction du camarade McAnulty et le rétablissement des mesures de sécurité contre l'incendie au centre de loisirs d'Andersonstown par le conseil municipal de Belfast.

En avant vers le jour où le drapeau tricolore flottera sur une république ouvrière irlandaise des 32 comtés !

La Grande-Bretagne et son tablier de boucher, hors d'Irlande ! ■

Congrès mondial de la IVe Internationale, janvier 1985.

NOUVELLE-CALÉDONIE : VICTOIRE POUR LE PEUPLE KANAK !

La lutte du peuple kanak pour l'indépendance a connu ces dernières années une importante accélération. Le congrès de fondation du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), de septembre 1984 a, dans ce contexte, constitué un pas en avant supplémentaire dans la radicalisation du combat des masses kanakes opprimées. Le boycott électoral du 18 novembre dernier a ensuite marqué un nouveau rapport de forces sur le terrain et contraint, dans un premier temps, le gouvernement impérialiste français de François Mitterrand à certaines concessions verbales. Cependant, ce dernier reste accroché à la perspective d'une solution néo-coloniale niant les droits du peuple kanak à l'autodétermination et garantissant le maintien des intérêts de l'impérialisme français et des colons blancs.

C'est dans cette perspective qu'a été élaboré le Plan Pisani. Cette volonté de l'impérialisme français l'a conduit à multiplier les actions répressives contre la population kanake et les militants du FLNKS (assassinat d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro, désarmement des Kanaks, perquisitions dans les tribus, etc.) Cet approfondissement de la brutale répression coloniale a aussi été marqué par l'instauration de l'état d'urgence, dont

l'application est essentiellement orientée vers le musèlement des mobilisations indépendantistes kanakes et par l'envoi de nouveaux renforts militaires.

La IVe Internationale appelle à la création d'un mouvement de solidarité avec la lutte du peuple kanak pour l'indépendance. De nombreuses actions peuvent être entreprises en ce sens : pétitions, délégations auprès des ambassades françaises, manifestations unitaires, prises de position officielles du mouvement ouvrier et démocratique, campagne de dénonciation de la politique coloniale et militariste française dans le Pacifique, etc.

Nous appelons au retrait immédiat des forces d'occupation françaises et soutenons l'exigence du FLNKS pour une indépendance totale et immédiate des Kanaks.

— Non à l'engrenage de la guerre coloniale !

— Halte à la répression, victoire pour le peuple kanak !

— Solidarité internationale avec la lutte du FLNKS et du peuple kanak pour l'indépendance ! ■

Congrès mondial de la IVe Internationale, janvier 1985.

SYRIE : SOLIDARITÉ AVEC LES MILITANTS DU PARTI D'ACTION COMMUNISTE

Le 12e congrès mondial de la IVe Internationale affirme sa solidarité fraternelle avec la lutte des camarades du Parti d'action communiste (PAC) de Syrie contre la dictature brutale de Hafez El Assad.

Le congrès affirme en particulier sa solidarité avec les 170 camarades détenus dans les geôles de la dictature sous l'accusation d'appartenance au PAC.

La IVe Internationale s'engage à poursuivre et à accroître sa lutte pour la libération de ces camarades. ■

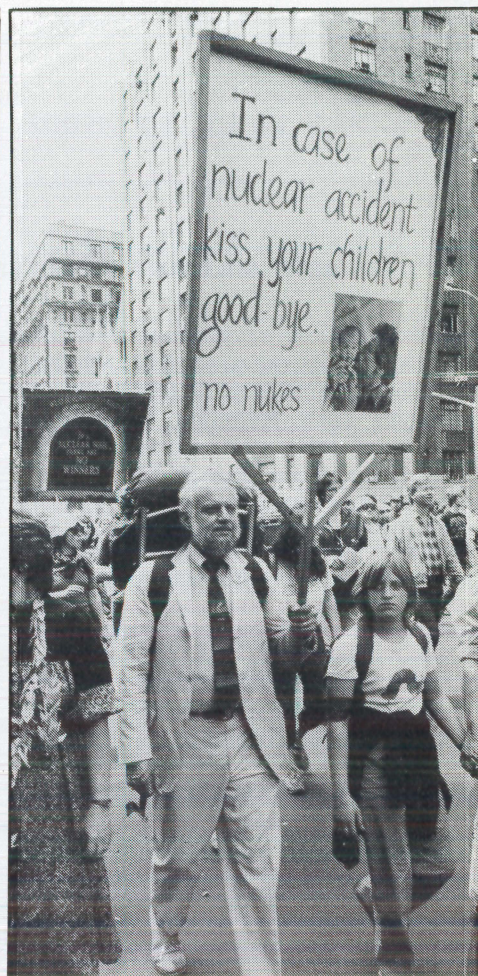
Congrès mondial de la IVe Internationale, janvier 1985.

JAPON : HALTE A LA CAMPAGNE D'INTIMIDATION CONTRE LA LCR

Le 12e congrès mondial de la IVe Internationale condamne les attaques terroristes des Chukaku et la campagne d'intimidation contre la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), section japonaise de la IVe Internationale, et exprime sa solidarité avec sa section japonaise.

Le congrès mondial exprime aussi sa solidarité avec les militants emprisonnés de la section japonaise. ■

Congrès mondial de la IVe Internationale, janvier 1985.



Mobilisation pacifiste à New York en 1982. (DR)

ETATS-UNIS

Contre Reagan-la-guerre, pour une manifestation de masse, le 20 avril

Face à l'agression du gouvernement US qui s'amplifie contre les ouvriers et les paysans du Nicaragua, du Salvador et dans toute l'Amérique centrale et la Caraïbe, une marche sur Washington, qui se conjuguera aux manifestations de protestation à San Francisco et ailleurs, est appelée pour le 20 avril 1985 par un large ensemble de forces aux Etats-Unis.

La première exigence de cette manifestation, c'est de stopper l'intervention militaire US en Amérique centrale. D'autres mots d'ordre portent sur l'arrêt du

soutien américain au régime d'apartheid en Afrique du Sud, contre la croissance du budget militaire aux USA et la fabrication d'armes nucléaires, ainsi que contre le racisme et le chômage.

Parmi ceux qui soutiennent l'appel à cette marche, se trouvent des syndicats tels que l'Association internationale des machinistes (IAM), le Syndicat des travailleurs du commerce et de l'alimentation (UFCW), les organisations des droits civiques, telles que la Southern Christian Leadership Conference, l'opération PUSH,

la Ligue des citoyens d'Amérique latine (LULAC), la Coalition arc-en-ciel, le Comité de solidarité avec le peuple du Salvador et d'autres groupes de solidarité avec l'Amérique centrale, des groupes antiguerre, des organisations religieuses, et de très nombreuses autres organisations sociales et politiques. Une large coalition nationale a été mise en place pour coordonner la préparation de la manifestation, ainsi que des coalitions locales dans de nombreuses villes.

Aux côtés des nombreuses individualités et organisations qui participeront à la préparation de cette action, la manifestation du 20 avril offre des opportunités particulières d'entraîner les syndicats et les organisations des nationalités opprimées, des femmes et des paysans travailleurs dans le combat contre l'agression que Washington mène contre les peuples d'Amérique centrale et de la Caraïbe.

Le congrès mondial de la IVE Internationale, de janvier 1985, salue cette initiative prise aux Etats-Unis et invite les forces antiguerre, les organisations de solidarité avec l'Amérique centrale, les syndicats, toutes les organisations ouvrières et les organisations de jeunesse dans les autres pays, à discuter de la tenue d'actions de solidarité au moment des activités anti-guerre des 19-22 avril aux Etats-Unis. ■

Congrès mondial de la IVE Internationale,
janvier 1985.